

Comment ça a commencé...

En 1998, le jeune Lucas et le petit Saïd étaient victimes d'extrémistes. Lucas de Métairy était de ma famille, et j'ai fondé une association en sa mémoire, pour faire connaître sa vie, ses idées, et ses œuvres musicales (Paroles d'Ados et la Symphonie de la Vie, reprises en partie dans le film). J'ai écrit un livre "Lucas et Saïd... pour l'Eternité", racontant leurs derniers jours. Paradoxalement, leur histoire dramatique, mise sur Internet, a réconforté des jeunes qui relativisaient ainsi leur problèmes par rapport au drame vécu par Lucas et Saïd, et retrouvaient le courage de faire face aux difficultés, bien moindres, de leur propre vie. Cela a empêché des suicides... J'étais aussi en correspondance, pendant cinq ans, avec Frédéric Bourdin, celui qui se faisait passer pour un ado disparu qui revenait dans "sa" famille, et qui purgeait une peine de six ans de prison aux USA. Le livre au sujet de Lucas et Saïd avait eu un grand effet (positif) sur son moral, et il le traduisait aux brutes qui l'entouraient, et même aux gardiens, avec un résultat incroyable. Il arrivait aussi, grâce à ce livre, à réconforter des détenus vivant leurs derniers jours, comme un jeune noir mourant du sida à 25 ans...

Film "Pour l'Eternité"

Mais, vu que la plupart des jeunes ne lisent plus, j'ai alors eu l'idée de me tourner vers la réalisation d'un film, susceptible d'atteindre un plus large public. Avant tout, il me fallait le matériel de tournage. J'ai eu l'idée, en 1999, de concevoir un logiciel pour entreprises de Pompes Funèbres, vendu jusqu'à trente fois moins cher que ceux existants. Cela déplut, notamment à ceux, vexés d'avoir déjà dépensé trop d'argent pour un autre logiciel, et qui se plainquirent auprès des autorités. J'ai dû relever le prix de vente, de 120 € à 350 €... Mais j'ai pu réunir de quoi acheter caméra tri-CCD et magnétoscope DV, en Belgique (moins cher)... en me frayant un chemin entre les arbres jonchant les routes à cause de la fameuse tempête de la veille, et je suis rentré juste avant le second épisode dévastateur.

Pour trouver les deux jeunes acteurs, j'ai, très naïvement, voulu en faire bénéficier les jeunes de ma région, mais les affichettes étaient arrachées dès que j'avais le dos tourné, par les piliers de bistrot du coin, appréciant très peu que je veuille raconter une histoire d'affection entre un jeune Français et un petit Algérien... De plus, je passais pour être une secte à moi tout seul (?).

Je me suis adressé à une agence de casting régionale. Je pensais que trouver l'acteur pour Lucas, ce ne serait pas trop difficile, mais il en allait autrement pour Saïd, qui était d'origine Kabyle, et avait des yeux très bleus tout en étant basané... Quand par miracle, je trouvais enfin des jeunes qui convenaient physiquement, c'était systématiquement la déconvenue de nous apercevoir (eux et moi) qu'ils ne savaient pas lire : après avoir péniblement ânonné une ligne de texte, ils n'en avaient évidemment rien retenu... Un enfant a même fondu en larmes en réalisant ses lacunes. Là-dessus se greffaient les conflits entre parents divorcés : un des époux disait systématiquement "non" pour ennuyer son ex, même s'il se rendait compte que son enfant tenait le rôle de sa vie et convenait parfaitement. J'ai fini par ne plus prendre rendez-vous lorsque des parents divorcés avaient gardé tous deux les droits parentaux. Il y avait aussi très souvent le cas des mères abusives, qui exigeaient de tenir leur enfant par la main durant les prises de vue, enfant qui devait rentrer chez lui à 200 km tous les soirs, qui ne pouvait pas tourner durant la période d'école, qui devait passer les vacances avec ses parents et tous les week-ends avec ses grands parents ; il ne restait plus que les récréations, quoi ! Quant aux pères, ils voulaient régenter tout le tournage, y compris "tourner la manivelle" si la caméra en avait encore comporté... Nombre de parents voulaient que le tournage ait lieu dans leur salon et leur jardin... D'autres avaient peur que cette histoire d'affection entre garçons ne mette à mal la future orientation sexuelle de leur enfant...

Et puis, il y a eu tous les farfelus. Une mère a refusé net à cause de la scène où Saïd, au Frioul, se prend le genou dans des barbelés : elle ne voulait pas qu'on "griffe le genou de son fils avec du barbelé rouillé" ; j'ai eu beau lui expliquer qu'on se servirait de faux sang... Un jeune de 13 ans, à la lecture du résumé du scénario, s'est mis à pleurer toutes les larmes de son corps car il croyait qu'il serait tué pour du vrai au cours du tournage, comme Saïd !

Et que dire de l'épisode "Brian" ? Il était l'idéal pour le rôle de Saïd, mais, sa mère, avec qui il vivait, ne voulait pas qu'il joue le rôle d'un Arabe... J'en avais fait mon deuil, mais elle me rappelait régulièrement pour que je refasse le point avec elle, avec chaque fois 110 km de déplacements. Je me suis retrouvé un soir, dans son salon, à devoir faire tourner... un pendule : il disait oui pour moi, non pour la mère, et restait immobile pour Brian... Après des mois de tractations, elle a fini par me dire qu'elle serait d'accord si... je l'épousais !!

Un jour, j'ai bien cru avoir trouvé les acteurs, Charles et Tarik, et on a fait un essai, sur place. Je n'en suis toujours pas revenu. Charles n'acceptait aucune indication de jeu ou d'expression et ne voulait en faire qu'à sa tête. Tarik avait soigneusement caché qu'il était myope comme une taupe et ne pouvait lire un texte placé près de la caméra ; pour le tournage, il voulait que ses copains soient hébergés sur place pour jouer au foot ensemble ; enfin, il exigeait que je lui trouve, en Ardèche, de la viande halal, du fromage halal, des pâtes halal, de la confiture halal, du pain halal, et durant tout son séjour il n'a mangé que du surimi à tous les repas... Aucun des deux ne savait jouer correctement...

La famille de Lucas a alors eu une idée "lumineuse". Comme je ressemblais assez bien à Lucas (famille oblige), je n'avais "qu'à" me faire opérer pour lui ressembler davantage. Ainsi, je n'aurais plus à concentrer mes recherches que vers un seul acteur, pour Saïd. Un excellent chirurgien, à Nîmes, m'a enlevé la peau du visage et du crâne, et a replacé des muscles autrement, durant 3 h 15... en anesthésie locale pour m'éviter trop de frais. J'aurais dû filmer ça ! Il a quand même été sidéré que, sitôt l'opération terminée, je saute de la table d'opération, comme si de rien n'était, lui donne son chèque, et reparte en voiture pour les 80 km du retour. A un feu rouge du périphérique de Nîmes, un motard de la gendarmerie, arrêté à ma hauteur, n'en revenait pas de voir une sorte de momie au volant d'une voiture... Avec mes muscles faciaux anesthésiés, j'aurais eu bien du mal à lui fournir des explications !!!

Puis, je me suis remis à la recherche d'un acteur pour Saïd, n'hésitant pas à parcourir la France entière, avec toujours les mêmes déconvenues. J'ai fini, un jour, par trouver Cyril, qui, d'après sa photo, pouvait convenir. Quand je l'ai rencontré, il avait bien grandi depuis la photo, mais j'ai eu un choc : il ressemblait extraordinairement à... Lucas ! On a fait une lecture du scénario, sur place, notamment pour vérifier les scènes de naturisme, qui ne lui posèrent pas plus de problème qu'à Lucas... Cyril a accepté le rôle. Et je m'étais fait charcuter pour rien, avec même des inconvénients sérieux : comme je ressemblais beaucoup à la photo de Lucas, cela a engendré des « incompréhensions », voire des malentendus, comme si je voulais faire croire à "ma" mort, pour des raisons bizarroïdes...

Restait à trouver Saïd, ce qui prit six mois de plus. J'ai trouvé Vincent, brun aux yeux bleus, comme Saïd, avec beaucoup de personnalité, et des parents non divorcés et ouverts. Cela se passait un 10 septembre, la veille des attentats du 11 septembre, et le 12 septembre les parents de Vincent renonçaient au film, de peur que ce récit en hommage à des victimes de terroristes n'indispose Ben Laden et que ce dernier n'envoie un avion s'écraser sur leur maison... Que dire ? Mais trois mois plus tard, lorsque, grâce aux Américains, Ben Laden aura pris la pâtée, ils accepteront enfin de signer les contrats, et on pouvait faire le tournage durant les vacances de Noël. C'était compter sans Cyril qui, n'ayant pas prévu le revirement positif de Vincent, avait programmé une semaine de vacances en Bretagne, et y tenait mordicus. On s'est contentés de la 2e semaine. Comme un réalisateur n'a absolument aucune autorité sur des jeunes acteurs et doit se contenter de subir leurs caprices, on n'a rien fait du tout les trois premiers jours, les jeunes passant toute leur journée à s'occuper des cochons du voisin et d'une carcasse de voiture dans les bois... Quand le père de Vincent, qui téléphonait chaque soir, comme convenu, a appris cela, il a remonté les bretelles à son fils, et on s'est enfin mis au travail.

N'ayant pas les moyens d'engager une équipe de tournage, je devais tout faire absolument seul : prise de vue, prise de son, transport du matériel, répétitions, cuisine, soins, etc. Vous prenez le générique d'un film et vous mettez mon nom partout... C'était la première fois qu'un long métrage était l'œuvre d'une personne seule. Les vacances de Noël, très amputées, n'ayant pas suffi, on a tourné tous les WE et durant les vacances de février, ce qui correspondait, finalement, à la période des faits réels. Les jeunes, acceptant d'être dirigés et étant doués, s'en sont très bien sortis : Vincent était aussi attachant que Saïd, et Cyril aussi sentencieux, voire pontifiant, mais gentil, que le vrai Lucas. Par contre, ils étaient très "gamins" ; je me souviens d'une arrivée à l'île du Frioul, où je portais seul, péniblement, tout le matériel, tandis qu'ils disparaissaient pour jouer dans les rochers...

Ce fut aussi le début des tracasseries policières, notamment une vérification d'identité illégale à l'entrée d'une supérette où les gendarmes du coin nous avaient aperçus et avaient carrément coincé notre voiture. Quels délits avions-nous commis ?? J'ignorais totalement qu'en fait, je faisais l'objet d'une surveillance depuis deux ans, dès la fondation d'une association dont l'intitulé comprenait un prénom "pas-de-chez-nous", ce qui irritait les braves (?) gens du coin, qui vitupéraient contre le Front National, mais qui votaient en douce pour lui. Pauvre Saïd...

Après le tournage, ce fut pire. Les parents des jeunes furent convoqués à la gendarmerie locale, pour savoir combien de fois les jeunes avaient été violés, s'ils avaient aimé ça, etc. Les parents refusèrent de venir du Vaucluse pour des élucubrations de ce genre. On leur a alors envoyé les gendarmes de leur région, pour les interviewer, et les jeunes aussi. Le père de Vincent les a plutôt fraîchement reçus, ainsi que la maman de Cyril qui leur a dit ce qu'elle pensait de leurs insinuations déplacées (j'ai pu voir leurs déclarations quelques années plus tard, dans mon dossier au greffe de Nîmes). Pour faciliter la recherche d'acteurs, j'avais mis le scénario sur Internet, où le Parquet s'est empressé de l'imprimer (en couleurs, à grands frais !), et l'a transmis à « psychanalyser » à un professeur de la faculté de Montpellier. C'est bien la première fois, dans l'histoire du cinéma, qu'on psychanalyse un scénario ! Heureusement que je n'avais pas écrit "Orange mécanique", la vie de Landru ou celle de Dutroux ! Le digne professeur m'a personnellement rendu responsable des faits et gestes des personnages et en a conclu qu'il fallait qu'on me pendre au plus vite, ou presque... Mais j'ignorais tout cela, personne ne m'ayant révélé qu'une information judiciaire était ouverte contre moi ; il est vrai qu'en l'absence de toute plainte, c'était absolument illégal...

Ne me doutant de rien, j'ai fait le montage de cette partie, "Pour l'Eternité", 1 h 38. Régulièrement, les gendarmes venaient "en voisins", faisant semblant de s'intéresser au montage, "comme ça". Il n'y avait pas de scène de sexe dans le film, mais juste un épisode où Saïd parle de ses problèmes à Lucas, à mots couverts, très "soft", quoi ; les gendarmes ont demandé à avoir une copie de cette scène, pour leur "information personnelle". Je leur ai fait une copie sur une cassette DV, pour laquelle ils ont eu bien du mal à trouver comment la lire... Après quelques semaines, j'ai retrouvé la cassette dans ma boîte aux lettres, avec un mot de remerciements...

Voulant faire les choses dans les règles, j'ai envoyé le film monté, à la commission de classification du CNC. Le résultat a été ahurissant. Ils m'ont téléphoné pour me menacer de dénoncer cette histoire d'affection entre garçons au ministère de l'éducation et au ministère de la justice, pour « incitation à l'homosexualité » (alors que l'homosexualité n'est pas un délit et qu'il n'y a même pas de scène de sexe) et « incitation au suicide » alors que c'était tout le contraire... Après en avoir été malade pendant plusieurs jours, j'ai eu la certitude qu'ils n'avaient pas regardé le film jusqu'au bout, et je me suis dit que ce serait l'affaire du distributeur. J'ai eu le tort de ne pas y attacher d'importance.

J'ai présenté le film aux familles. La maman de Vincent a chaleureusement félicité son fils, à juste titre ; son père aurait néanmoins voulu que Saïd rencontre une fille à la fin du film, mais je ne pouvais pas arranger des faits réels... Puis, je l'ai envoyé à des festivals. Il a été retenu par l'Atlantic Film Festival, à Halifax, pour une séance spéciale, hors compétition.

Sur Internet, des contacts avaient été établis, notamment de la part de jeunes filles qui pensaient à se suicider, et que je m'évertuais à dissuader. Il y avait aussi des étudiants de Suisse, de Belgique, du Canada, voulant se servir du film pour leurs thèses sur le suicide chez les ados. Comme pour le livre, le film, en cassette, réconfortait et rendait courage également à des adultes. Les e-mails garantissaient l'anonymat de ces personnes et on pouvait correspondre à cœur ouvert.

Puis, un jour, j'ai été convoqué à la brigade de recherche du banditisme (!), à Bagnols... Là, surprise, on m'a signifié que j'étais, "pour la forme", placé en garde à vue pour le reste de la journée. Et ça a été le grand déballage. On m'a révélé que mon téléphone avait été mis sur écoute pendant trois mois, et tous les e-mails interceptés, y compris ceux des jeunes filles qui pensaient se confier en toute discrétion. Depuis plus de trois ans, on suivait tous mes déplacements. Lors d'une projection du film à la bibliothèque de St Paulet de Caisson, les gendarmes ont relevé les immatriculations de toutes les voitures, y compris celle du maire, Mr Serre (en fait, c'était celle d'un autre Mr Serre, le responsable du cinéma de Pont St Esprit !). Les enquêteurs avaient parcouru toute la France pour interroger tous ceux que j'avais pu croiser durant les 25 dernières années ! En lisant certaines de ces déclarations, je me suis rendu compte de l'hypocrisie des gens auxquels j'avais rendu service et qui ne pouvaient s'empêcher de médire de moi pour se valoriser... Mais on ne pouvait évidemment rien me reprocher. Le brigadier-chef s'est plaint du temps qu'il avait perdu à m'écouter discuter avec le chef de la chorale pour le choix des chants, et avec un scénariste belge, pendant 2 ou 3 heures, chaque soir, pour l'aider à écrire un scénario... On m'a photographié et on a pris les empreintes digitales. A midi, j'ai dû fouiller dans mes poches pour trouver de quoi me faire acheter un pain aux raisins par un gendarme... J'ai appris qu'un juge d'instruction avait été nommé, et qu'il souhaitait une perquisition... qui s'est limitée à photographier l'intérieur de la maison, et moi jouant de l'orgue. J'ai répondu à toutes les questions concernant le film consacré à Lucas et Saïd, et mon absence totale de vie sexuelle...

Quelques jours plus tard, j'ai dû revenir pour le test ADN qu'ils avaient "oublié" de faire...

Plus tard, j'ai été convoqué chez un juge d'instruction, comme témoin assisté. Il m'a raconté l'enquête pharaonique qui avait été menée, digne d'un baron de la drogue, et on n'avait même pas trouvé un stationnement gênant à me reprocher. Pour "boucler son dossier", il m'a demandé si j'acceptais un examen psychiatrique et psychologique, à ses frais... Je n'avais rien à cacher, et j'ai accepté. C'était d'ailleurs digne d'être mis dans un film : voir le grand manitou de la clinique tabassant son rafraîchisseur d'air qui faisait trop de bruit... Je me suis dit qu'on n'avait pas enfermé tous ceux qu'il fallait... Les résultats de ces deux examens furent en contradiction totale, et donc inutiles pour éclairer le juge d'instruction, mais son dossier était "complet". Cet épisode rocambolesque s'est conclu en mai 2005 par une ordonnance de non-lieu, où il était précisé que mon film n'était pas une "incitation à l'homosexualité" (alors que ce n'est pas un délit et que c'est donc aussi farfelu que de poursuivre les films de Brigitte Bardot pour "incitation à l'hétérosexualité").

Bref, des moyens astronomiques ont été mis en œuvre pendant des années, aux frais des contribuables, alors qu'il n'y avait jamais eu de plainte ni de reproche quelconques envers moi...

Film "Un Enfant de Lumière".

Entre-temps, la maman de Lucas était morte, deux ans après son fils. Elle avait été très forte au début, mais ensuite elle avait inexorablement déperdi. Après son décès, ce qui restait de la famille a fait le ménage dans ses biens et notamment les archives. C'est ainsi que fut découvert un cahier d'écolier de Lucas à 12 ans, un journal, où il racontait son vécu avec Erwan, un jeune avec qui il avait été obligé de passer ses vacances et qui l'avait traité comme un chien. Le récit démontrait que le petit Lucas avait eu la prescience de sa fin tragique quelques années plus tard, mais aussi que ce drame pourrait avoir un sens.

La famille estimait que cela méritait d'être divulgué, et j'étais assez d'accord avec eux. Pourtant, j'étais assez sceptique. D'une part, le film précédent n'avait pas trouvé de distributeur et m'avait valu pas mal de problèmes, ne procurant que des ventes réduites, en cassettes VHS. D'autre part, Erwan, qui était un vilain jojo, avait contraint Lucas à vivre sans habits, car les chiens auxquels il l'assimilait n'en portaient pas non plus... Pour ces scènes de naturisme, j'étais très ennuyé. Dans le film "La Gloire de mon Père", il y a aussi des scènes naturistes, qui n'ont pas posé de problème. Il y a également les nombreux documentaires sur des peuples vivant sans habits, et qu'on montre tels quels. Il y avait le film "Greystoke, la légende de Tarzan", où pendant vingt minutes on voit Tarzan adolescent, évidemment sans habits, et même urinant face à la caméra pour se moquer des singes qui l'entouraient et qui ne pouvaient se dresser sur leurs pattes pour en faire autant. Je me souviens aussi de reportages au sein de familles pratiquant le naturisme. Donc, de prime abord, il n'y avait pas d'objection à tourner un film avec des scènes de naturisme. Hélas, après l'affaire Dutroux, les parents qui avaient une photo de leur enfant bébé sur sa peau de mouton avaient estimé plus prudent de la planquer au grenier, honteux et confus...

Dans ce contexte, avec un film où un ado est sans habits pendant la moitié du temps, comme disait quelqu'un : "Houston, nous avons un problème"... Je me suis plongé dans le code pénal, pour savoir ce qui était exactement admis ou pas. En fait, en matière d'images, ce qui est interdit par la loi, ce sont des scènes de relations sexuelles *réelles* avec des mineurs, ou des images faites dans le but d'y inciter. Les images d'enfants sans habits ne sont pas répréhensibles à condition d'avoir eu l'accord des enfants et de leurs parents, et que ces images ne soient pas publiées ni commercialisées (Internet) sans contrat avec eux. Je comprenais dès lors pourquoi les films "la Gloire de mon Père" et "Greystoke" n'avaient pas eu d'ennuis, et j'étais rassuré pour le mien.

Tout commença bien. Alors que pour le film précédent, "Pour l'Eternité", il m'avait fallu deux ans pour trouver les jeunes acteurs, ici, les deux premiers contactés ont été d'accord de suite, dès la lecture du scénario. Pour le rôle du petit Lucas, 12 ans, où il y avait beaucoup de texte à apprendre, je me suis souvenu que je connaissais un enfant, dans le Nord, Sandy, qui avait la particularité de très bien étudier à l'école ; il n'aurait donc pas de problèmes pour mémoriser des textes. Cela faisait plusieurs années que je ne l'avais vu, mais le physique était sans importance, je me suis contenté de photos.

Pour les scènes de naturisme, les parents de Sandy, qui sont assez pudiques, n'ont pas voulu handicaper leur fils par leurs propres réticences ; ils ont eu la sagesse de laisser Sandy décider par lui-même de ce qu'il pouvait assumer ou pas. Sandy, qui est un enfant sain, sans complexes vis à vis de son corps, a accepté après que je lui aie promis qu'il n'y aurait pas 40 techniciens à l'œil vitreux et à la langue pendante comme le loup de Tex Avery...

Pour le rôle d'Erwan, l'Enfant des Ténèbres, j'ai fait appel à un jeune de 15 ans, Sullivan Leray, trouvé via une agence de casting, où j'avais vu qu'il avait eu une expérience de théâtre, non négligeable, avec des rôles pas évidents. Je pouvais donc lui faire confiance aussi bien pour le jeu d'acteur que pour apprendre des textes. Après lecture du scénario, il a été d'accord. J'ai envoyé les contrats aux deux familles. Tout s'est fait par correspondance.

Le tournage était prévu pour la seconde partie d'août 2005. J'ai construit les décors complémentaires (salon et salle à manger). Sandy et Sullivan allaient être hébergés sur place ; leurs familles passeraient leurs vacances dans le village voisin. Comme la période où les familles allaient venir était un peu tardive et allait coïncider avec les orages de fin août, j'ai eu la bonne idée de demander aux jeunes de venir avant le 15 août, pour éviter cette période d'orages.

Sandy est venu le premier, le 8 août, en avion de Bruxelles à Marseille. Quand je l'ai vu, ça a été la surprise ; il avait beaucoup grandi et portait casquette et bandana, qu'il n'a même pas voulu quitter dans la voiture, malgré la chaleur. En fait, Sandy commençait sa crise d'adolescence, et je sentais que j'allais en faire les frais... J'aurais à prendre mille et une précautions oratoires pour ne pas le contrarier... Pour l'amadouer, j'ai préféré d'abord faire un peu de tourisme avec lui, pour commencer à Marseille. En fin de journée, on a tourné une petite scène muette, où il mange dans la cuisine, et on a répété la chorégraphie. On lui a aménagé un studio dans la partie construite pour le tournage. Le lendemain matin, on a encore fait du tourisme. Puis, on a filmé plusieurs scènes où Sandy est seul à l'écran, et sans habits ; comme il n'y avait que nous deux, Sandy n'était nullement gêné. Je n'avais jamais vu Sandy sans habits, et son apparence, avec un sexe loin d'être ridicule, n'allait certainement pas lui attirer les quolibets de ses copains, ce que je lui ai expliqué pour le rassurer. Le lendemain, même programme : tourisme le matin, et tournage de scènes où Sandy est seul (habillé, cette fois) l'après-midi. Puis, on est arrivés à filmer la scène de la chorégraphie, pas évidente pour Sandy, aussi longtemps sans habits, mais ça a été. Tout se déroulait mieux que prévu ; Sandy acceptait même de prendre un petit déjeuner (pains au chocolat réchauffés), ce qu'il refusait obstinément chez lui. Tout allait donc très bien.

Il y a juste eu une maladresse de sa mamy, au téléphone, où elle plaignait abondamment Sandy sur ses "conditions de détention", ce qui lui a sapé le moral pour toute la soirée, et j'ai eu bien du mal à rectifier le tir.

Le 11 août, nous sommes allés accueillir Sullivan à sa descente d'avion à Avignon. Là, ça a été la surprise du chef : Sullivan avait une apparence bien plus âgée que sur ses photos, des cheveux plus longs, et un début de moustache bien visible... Je me demandais comment j'allais pouvoir arranger ça, et comment Sandy allait faire aussi avec ce jeune visiblement plus âgé. Je les ai mis à l'arrière dans la voiture, et là, cela a été surprenant : c'est Sandy qui, avec une aisance que je lui envie, a détendu l'atmosphère et a sorti Sullivan de sa coquille. Un passage au Mc Do (désolé pour le sieur Bové !) a terminé le processus. Sur place, Sullivan avait une chambre de 25 m² pour lui seul ; Sandy avait son mini-studio ; moi, j'avais le réduit à outillage que je devais partager avec les chats de Lucas... Mais de nouveaux problèmes ont surgi. Sullivan a été paniqué par un criquet dans sa chambre... Du coup, son père voulait louer un hôtel entier pour lui ; Sandy, dans la foulée, voulait loger avec ses parents (pas encore là), quitte à dormir sur un clic-clac. Or, avec des scènes à tourner tard le soir et tôt le matin, loger sur place est impératif, pour ne pas perdre un temps fou à rassembler tout le monde chaque matin. Ils ont fini par le comprendre, mais non sans mal. Si Sandy débutait sa crise d'adolescence, Sullivan, lui, terminait la sienne... J'étais pris entre deux feux... De plus, Sullivan voulait avoir du temps libre à passer avec sa cousine au bord de la piscine du gîte de ses parents...

Le lendemain, on a réussi à tourner un bon nombre de plans, en commençant par les plus faciles, avec pas ou peu de dialogue. Sullivan réussissait très vite à obtenir le ton et le jeu voulus ; alors qu'il était plutôt du genre enjoué et rieur, il jouait le vilain Erwan de façon très convaincante. Sandy, lui, connaissait son texte sur le bout des doigts ; il trouvait d'instinct le bon ton, et pouvait le répliquer à l'identique à chaque prise du plan, le temps que Sullivan peaufine son jeu. L'ambiance a été gâchée au soir lors d'un appel de la maman de Sandy, où elle regrettait de ne pas avoir son "bébé" près d'elle la nuit, alors que la veille j'avais eu déjà une discussion animée à ce sujet avec les jeunes. J'avais aussi instauré une discipline que les parents ne pouvaient obtenir en vacances : coucher à 22 h 30, lever à 8 h, tournage à 8 h 30 pour profiter de la fraîcheur du matin.

Le jour suivant, 13 août, on a tourné des plans où Sandy était sans habits ; il n'a pas du tout eu l'air gêné devant Sullivan. C'était le jour où les familles arrivaient, c'était le jour de la grande mise au point... Ce n'était pas aisé de concilier le souhait des familles d'avoir les jeunes près d'eux toute la journée, et la nécessité de tourner un long métrage en deux semaines, avant la rentrée scolaire.

Finalement, on est arrivés à un compromis boiteux : les jeunes rejoindraient leurs familles de 15 à 17 h, et les parents pourraient encore venir les voir sur place de 20 à 21 h. C'était une très mauvaise idée, comme prouvé dès le lendemain. Sullivan n'a été ramené par ses parents qu'à 18 h au lieu de 17, et son père voulait renégocier davantage de temps libre ! Les jeunes étaient complètement déconcentrés, et on n'a rien fait de bon, surtout que les familles revenaient à 20 h, et qu'il fallait avoir fini de manger. Au soir, j'ai eu bien du mal à faire comprendre aux familles les exigences d'un tournage, et l'ambiance s'en est ressentie. Après leur départ, on n'a pu tourner que 1/5 des plans prévus, et ils n'étaient pas bons... Sandy, malgré qu'il est très intelligent, refusait de comprendre qu'il ne pouvait pas rester en slip au soleil au bord de la piscine avec ses parents : comme on ne tournait pas les scènes dans l'ordre, il ne pouvait pas avoir un bronzage à géométrie variable, avec contraste dû à son slip de bain. Il n'a rien voulu entendre, et j'en ai été réduit à lui mettre du maquillage sur les fesses et le ventre pour uniformiser le teint...

Puis, cela a franchement dégénéré. Pour les familles, j'étais celui qui les empêchait d'avoir leurs enfants 24 h/24, et les parents se sont mis à dénigrer le film, y compris en présence des jeunes. La mère de Sullivan a culpabilisé Sandy et toute sa famille en leur reprochant de laisser Sandy tourner sans habits. C'est Sandy qui m'a mis au courant, le lendemain, car je ne comprenais pas pourquoi il critiquait tout ce qu'il devait faire. Les familles, elles, ne me disaient rien, évidemment... Une bonne partie des plans tournés, il a fallu les refaire le lendemain, 16 août.

Le 16, le tournage a failli s'arrêter définitivement. Sentant que les jeunes m'échappaient, j'avais décidé de tourner les scènes les plus difficiles : celles des ronces, avec l'atteinte sexuelle qui suit. Sullivan, culpabilisé par sa mère, a refusé de se déshabiller comme prévu dans le scénario, même si on ne filmait que son dos. Quand il avait lu le scénario, ce plan lui avait déjà posé un problème, mais il s'était dit (à tort !) qu'il arriverait à faire changer le scénario, le moment venu. Là, il rêvait. La situation était bloquée, et j'envisageais de refaire le film l'année suivante, avec des acteurs davantage motivés, et, comme il est d'usage sur les tournages : sans les familles ! C'est Sandy qui a véritablement sauvé le film. Il a joué lui-même le rôle de Sullivan, pour bien lui montrer que ce n'était pas si terrible et qu'on ne voyait que son dos pendant trois secondes. Sullivan a accepté de faire ce plan, mais il était tellement emprunté que le résultat n'était pas bon ; je me suis résigné à "faire avec".

Le 17, j'ai convoqué les deux familles pour savoir si oui ou non on continuait le tournage. Comme je n'étais pas payé pour le faire, ça ne me posait aucun problème pour arrêter... Lors de la discussion (où je ne me suis pas gêné), il est apparu que la mère de Sullivan, en fait, jalousait la famille de Sandy, qui pouvait voir leur fils adolescent tel qu'il était, et en conserver un souvenir émouvant avant qu'il ne devienne un adulte plein de graisse, de muscles et de poils, et elle ne pouvait avoir ce même souvenir de Sullivan... Vu le très mauvais effet produit par ces incidents sur les jeunes, j'ai décidé de mettre les bouchées doubles et de terminer le film dans les 3 jours : le jeudi 18 tout le reste des scènes sur place, le vendredi 19 les scènes à Goudargues, et le samedi 20 celles à St Martin d'Ardèche. Les jeunes pourraient ainsi passer toute la semaine suivante avec leurs familles, perspective qui a ramené une meilleure ambiance.

A Goudargues, j'avais obtenu facilement l'autorisation de tournage dans l'église ; pour le glacier, le plus bel établissement était d'accord à condition... de ne rien signer ; j'en ai contacté un autre, qui, lui, par contre, nous a même offert les glaces... Pour la boutique de souvenirs, les tractations ont duré plusieurs mois (!), et ce n'est que lorsque j'ai débarqué avec les acteurs que le gérant a enfin donné son accord...

Pour la dernière nuit, j'avais accepté que les jeunes la passent avec leurs parents, et j'avais donné rendez-vous à tous pour 8 h 30 à St Martin d'Ardèche. Résultat : Sullivan est arrivé de mauvaise humeur car il n'avait pas eu les pains au chocolat, chauffés, auxquels il était habitué avec moi, et Sandy est arrivé avec 40 minutes de retard... Pour la scène du pédalo et des glaces, le petit frère de Sandy a très bien joué son rôle, de façon naturelle ; leur mère, morte de trac, a joué le rôle de la vilaine mère qui vient rechercher son rejeton "manu militari".

La semaine suivante, j'ai vérifié toutes les prises de vues, et on a pris un matin pour recommencer quelques-unes ayant un défaut technique. Sullivan, s'étant rendu compte que sa scène de déshabillage détonait avec la qualité du reste, a suggéré de lui-même de la recommencer, et cette fois le résultat était bon. S'il avait fait ainsi de suite ! Les orages traditionnels de fin août ont eu la bonne idée d'attendre que tout soit fini... Merci à eux !

J'ai passé le mois de septembre à faire le montage. Le samedi 8 octobre, j'ai fait une projection-test en Belgique (où l'on est très "sensible" à ce qui touche les enfants), dans une salle d'école, devant un public varié, de 7 à 84 ans : des papys, des mamies, des enfants, des cultivateurs, un prêtre à la

retraite, une gitane, deux journalistes, etc. Le résultat a été étonnant. Absolument personne n'a été choqué par les scènes de naturisme (le papy le plus coincé a même acheté le DVD !) ; les enfants n'ont pas eu de problème ni avec la scène des ronces (ils m'ont dit avoir vu bien pire dans leurs mangas) ni avec la courte scène de l'agression sexuelle (où on ne voit que les bustes) : comme ils comprenaient pas, ils attendaient la suite. La discussion après le film a duré aussi longtemps que le film lui-même. Sandy (qui avait craint cette séance) a été chaudement félicité, et il a ainsi été rassuré un peu.

Vu le succès de cette projection, le père de Sullivan, a trouvé bon de prévoir également une projection à Rueil Malmaison, où il est cadre supérieur à la mairie, de concert avec le service jeunesse de la ville, pour le 5 novembre.

Peu après (mais je n'y suis pour rien, je vous assure) ont commencé les émeutes dans les banlieues. Je me suis rendu compte que mon film, qui montre que la violence est une voie sans issue, qui détruit même son auteur, était d'une actualité "brûlante"...

Le 5 novembre, en arrivant à Rueil Malmaison pour la projection, j'apprends que celle-ci a été annulée ! Alors que les responsables de la salle avaient le film depuis un mois, ils n'en ont visionné que quelques passages la veille au soir ; avec beaucoup de mauvaise foi, ils ont estimé que des jeunes ne pouvaient pas voir d'autres jeunes sans habits... Comme si un enfant n'avait jamais vu un autre enfant nu, notamment dans les vestiaires des activités sportives. En fait, en "grattant un peu", il est apparu que ce n'était qu'un prétexte pour saboter une manifestation (avec journalistes, télévision, personnalités, apéritif dînatoire) qui allait trop mettre en valeur leur collègue... On s'est rabattu sur une projection privée, devant une douzaine de personnes, avec un succès indéniable ; le débat a duré plus de 3 heures... On appréciera la muflerie de la mairie de Rueil Malmaison qui m'a ainsi fait faire 1500 km et dépenser 350 €...

Devant la poursuite des émeutes, j'ai proposé mon film aux télévisions, avec débat. J'attends toujours les réponses... J'ai proposé la même chose aux différentes mairies des communes touchées par les émeutes. Personne n'a été intéressé. Même proposition pour les jeunes en prison, mais cela n'intéressait pas des fonctionnaires car l'idée ne venait pas d'eux... Seul Mgr André Vingt-Trois, archevêque de Paris, non seulement n'a pas été choqué par le film, mais a émis le vœu que d'autres « se lèvent pour montrer aux jeunes le chemin de la vie »... J'ai aussi proposé le film à plusieurs salles de cinéma, sans la moindre réponse...

Après la tentative d'assassinat d'une enseignante à Etampes, j'avais envoyé un mot d'information aux 22 recteurs d'académie. Il n'y eut aucune réponse. Pire : le recteur de Lyon (qui a été "démissionné" depuis) a envoyé une lettre au Procureur de Nîmes, insinuant que dans un film avec des ados, il devait « forcément » y avoir des scènes cochonnes. Le Procureur, ne se tenant plus de joie (comme dans la fable) s'est empressé d'ouvrir une enquête préliminaire (en dehors de toute plainte !) et j'ai été convoqué les 3 mars 2006 à la gendarmerie rurale de Cornillon. Là, j'ai été sommé de remettre une copie du film, ainsi que les adresses confidentielles des acteurs, ce que j'ai refusé net, n'ayant aucune envie qu'on les fasse venir de Belgique et de Paris alors qu'ils n'ont rien à se reprocher. J'ai fait valoir mon droit de garder le silence. Le gendarme a appelé le Procureur qui m'a donné 8 jours pour renoncer à ce droit de garder le silence, sans quoi je serais placé en garde à vue, avec prolongation et puis passage devant le juge des libertés pour être placé en détention provisoire... Quant aux gendarmes, ils ont menacé de perturber tout futur tournage, avec des contrôles d'identité à répétition... J'ai aussi compris que mon téléphone était à nouveau sur écoute...

Une semaine plus tard, le dimanche 12 mars, j'étais à nouveau convoqué à la gendarmerie. Le fait que c'était un dimanche n'était pas innocent : les gendarmes ont prétendu qu'ainsi je n'avais droit ni à un médecin ni à un avocat en cas de mise en garde à vue, puisqu'on ne pouvait les atteindre un dimanche... Comme je ne semblais guère impressionné, les gendarmes ont prétendu que le code de procédure avait changé et qu'on n'avait plus le droit de garder le silence sous peine de mise en détention. Naïf comme je suis, je n'ai jamais imaginé que des gendarmes puissent mentir à ce point. Comme les noms des jeunes se trouvaient sur la jaquette du DVD et que ce n'était qu'une question de temps pour qu'ils trouvent leurs adresses, j'ai accepté de remettre une copie des contrats des jeunes. De plus, c'étaient ces mêmes gendarmes qui auraient à visionner le film, et c'était insensé de me les mettre à dos... Je me suis donc contenté d'une résistance de principe...

Dès que j'ai pu, je me suis procuré le dernier code ; si, dorénavant, les gendarmes n'ont plus l'obligation de rappeler à la personne convoquée son droit de garder le silence, ce droit existe toujours bel et bien... Des gendarmes qui mentent, je n'en revenais pas...

Le samedi suivant, 18 mars, je me retrouvai à nouveau devant le gendarme ; il avait visionné le

film. D'emblée, il me dit qu'il n'a rien trouvé de pornographique dans ce film. Il avait préparé trois pages de questions, aussi saugrenues qu'ahurissantes ; il confondait carrément la réalité avec des acteurs qui font semblant (apparemment, le film est une réussite sur le plan de la crédibilité !). Il trouvait certaines scènes humiliantes ; cela n'a pas été ressenti comme ça par les acteurs qui savaient que c'était du "cinéma" ; le gendarme n'a jamais vu "David Copperfield", ni "Harry Potter" où il y a aussi des scènes d'humiliation avec sa famille adoptive. Si, dorénavant, il faut justifier chaque scène d'un film auprès de la gendarmerie rurale du coin, il n'y a plus de création possible...

L'avantage de cet épisode ubuesque, c'est qu'à présent que la légalité du film a été reconnue, plus personne ne peut formuler de plainte à son égard...

Le mardi 11 avril, j'ai fait une projection à Montmartre, au Ciné 13 de Claude Lelouch, pour les journalistes et les professionnels, en présence des familles et des jeunes. Aucun journaliste, ni de la presse, ni de la TV n'est venu. Un seul distributeur est venu. Sur les 300 personnalités invitées, deux avaient fait le déplacement : Mylène Demongeot et Robert Castel. Mylène Demongeot avait espéré voir un film de "l'autre" Paul Verhoeven, le néerlandais-américain... Je m'attendais à la voir s'éclipser discrètement durant le film, mais non : elle est restée jusqu'au bout, prise malgré elle par la force du film. Après la fin, elle est restée assise, comme tous les autres, comme attendant ou espérant une suite... On était loin du cas habituel où les spectateurs se lèvent et se rhabillent avant la fin...

Durant l'apéritif qui a suivi, Robert Castel avait pris le parti de simplement écouter ce que les autres diraient. Mais cela a été plus fort que lui, il a fallu qu'il exprime son ravissement devant ce film : "du cinéma à l'état pur", disait-il. Le terme « pureté » revenait sans cesse dans son appréciation : pureté de l'écriture, et surtout pureté absolue de l'interprétation. Il est vrai que j'avais demandé aux jeunes de ne pas "jouer" leur rôle, mais de le "vivre". Il fallait que quelqu'un tombant par hasard au milieu du film se demande si c'était un film ou un reportage.

Les distributeurs sont bien connus pour ne visionner que le premier quart d'heure d'un film et puis aller voir un autre ; dans le cas présent, le seul distributeur venu en avait tout à fait oublié une projection aux Champs Elysées... La distribution du film, ainsi que de celui qui en est la suite ("Pour l'Eternité", déjà tourné) l'intéressait... à condition que je lui fournisse une copie sur pellicule, qui coûtait 40.000 €, ce qui m'était impossible.

Très naïvement, j'ai envoyé le film à la commission de classification du CNC ; ils ont pris mon argent et n'ont jamais donné de réponse. Sur ces entrefaites, le Festival de Cannes a refusé le film, tout comme pour le précédent. Par une indiscretion, j'ai appris que c'était à cause de scènes de naturisme, parce qu'elles n'étaient pas entre garçon et fille... L'homophobie à Cannes, ce n'est pas une nouveauté, me suis-je dit... Je ne savais pas que cela risque à présent de se terminer en procès contre eux (voir plus loin)...

Les autorités judiciaires laissèrent Sandy tranquille : on n'allait quand même pas lancer une commission rogatoire en Belgique, en l'absence de tout motif. Par contre, le pauvre Sullivan a été mis sur le grill à Paris, sans ménagements, avec des séries de questions plus salaces les unes que les autres, et il en est resté traumatisé pour longtemps, ce qui est aussi révoltant qu'inadmissible ; merci à ces enquêteurs sans conscience. Et, bien sûr, Sullivan m'en a rendu responsable et me bat froid depuis toutes ces années...

Film "Un Matin d'Espérance"

Sur ces entrefaites, j'avais fait la connaissance d'un jeune assez incroyable, Alexis, 15 ans, qui vivait avec sa tante, et qui essayait de tout faire à l'image de Lucas dont il avait découvert l'histoire et les idées sur notre site Internet. Mais nous savions tous trois qu'Alexis était condamné par une forme rare et incurable de leucémie. Il a malgré tout trouvé la force, durant les dernières semaines de sa vie, de tenter de ramener à la raison un groupe de délinquants qui avaient voulu le racketter...

Comme il fallait s'y attendre, pour exorciser ce nouveau drame, j'ai voulu en faire un film, débouchant sur le message d'espérance laissé par ce jeune, notamment ses dix "commandements" pour un nouveau millénaire, qui rendraient notre monde enfin un peu plus vivable. Une large partie du film est consacrée au problème du suicide chez les jeunes, pour lequel Alexis avait trouvé une solution originale, actuellement reprise en partie par les professionnels de santé, avec succès.

Cette fois, il me fallait cinq jeunes, de 15 à 20 ans, et surtout deux adultes : une actrice pour jouer Mireille, la tante d'Alexis, et un acteur pour reprendre mon propre rôle (je ne pouvais pas être devant et derrière la caméra, en plus de tout le reste). Pour Alexis, j'ai mis six mois à décider

Sandy, un peu échaudé par le peu de succès de son film précédent. Pour Briec, comme j'étais persona non grata à Etoile Casting, où le nouveau scénario déplaisait fortement, j'ai malgré tout profité de ce que le jeune Geoffrey, qui voulait tourner à tout prix, avait mis son nom complet et sa région sur le site, et le Minitel a fait le reste. Quand je l'ai rencontré, il était bien mieux que sur sa photo du site, et convenait parfaitement pour le rôle d'un jeune un peu fragile. Pour le petit rôle de Kevin, j'ai fait appel à Jean-Samuel, qui avait déjà joué le rôle de reporter dans mon documentaire "Entre Cèze et Ardèche". Pour Naïm, le chef de la "bande", j'ai trouvé Yamin, dans une agence parisienne, dont la responsable a fini par accepter vu la motivation (apparente) du jeune.

Comme l'Association avait plus de 60.000 € de dettes, je ne pouvais offrir un cachet substantiel aux acteurs adultes. J'ai contacté, via le Guide du Show Business, tous les agents d'acteurs et actrices n'ayant plus tourné depuis longtemps. Vu que cela n'allait pas rapporter des fortunes aux dits agents, tous refusèrent ou/et ne transmièrent même pas l'offre, notamment l'agent de Mylène Demongeot qui estimait que après "Camping", sa carrière était repartie (où ça ??) et qu'il ne fallait pas qu'elle accepte n'importe quoi... Je me suis alors tourné vers des chanteurs et des chanteuses, avec le même filtrage hermétique de leurs agents.

En cherchant mieux dans le Guide, j'ai trouvé un acteur et une actrice ayant mis leurs coordonnées directes : Simone Langlois, et Robert Castel qui avait déjà tant apprécié mon film précédent, à Montmartre. A la lecture du scénario, Simone a été enchantée de son rôle à la fois fort, sensible, et valorisant. Elle a juste demandé à voir mes films précédents, dont la qualité l'a rassurée, et elle m'a fait un prix d'ami pour son retour au cinéma après quarante ans d'absence. Quant à Robert, il m'a fait savoir combien il regrettait de ne plus avoir quinze ans pour jouer le très beau rôle d'Alexis ; pressentant tout ce que cela lui apporterait de sortir enfin de rôles un peu caricaturaux de pied-noir, pour celui d'un philosophe vivant en ermite et essayant malgré tout de mettre un peu de bon sens chez des jeunes qui en avaient bien besoin, il m'a aussi fait une réduction, si on regroupait toutes ses scènes en deux jours ; il a aussi renoncé à loger dans un palace, pour se contenter d'un gîte rural...

Le projet concernait quand même un film de deux heures, qu'il allait falloir tourner en deux semaines, durant les rares moments où les vacances de février et de Pâques coïncideraient avec celles de Belgique, de Paris, et du Vaucluse... Je me sentais quand même un peu dépassé (vous ai-je dit que je suis invalide à 100% à cause d'une hypothermie récurrente ?). Aussi, j'ai persuadé le scénariste belge que j'avais souvent aidé (voir plus haut) à me servir d'assistant réalisateur pour les scènes avec les vedettes.

En février, j'ai donc tourné les scènes avec Sandy seul (venu en avion, sans sa famille, cette fois) et Geoffrey seul, et celles où ils sont ensemble, notamment la partie très importante où Alexis est prêt à tout pour empêcher Briec de se suicider, y compris lui faire des massages.

Pour Pâques, j'avais comme un problème... Pour obtenir l'autorisation de filmer dans la cathédrale, j'avais accepté de tenir les grandes orgues lors du long office du samedi saint et le lendemain lors de la grand messe de Pâques ; et ça en plein tournage !! Il me fallait, de plus, répéter des pièces d'orgue à la hauteur des circonstances ; il fallait aussi composer des accompagnements pour les très nombreux chants, les répéter, et répéter avec la chorale en début de semaine sainte. Il a donc fallu attendre pour faire venir les jeunes acteurs, le lendemain de cette répétition.

Quand, avec Sandy et Geoffrey, nous sommes allés accueillir Yamin au TGV à Avignon, il a vite perdu ses illusions : il croyait, en fait, participer à un grand tournage avec l'autre "Paul Verhoeven", manger dans des restaurants huppés trois fois par jour, être hébergé dans un hôtel*****. Puis, nous sommes passés prendre Jean-Samuel, qui ne vivait pas précisément dans le luxe, ce qui a accentué la mauvaise impression de Yamin. Bref, il n'était pas de très bonne humeur pour ce qu'il nommait "un tournage de merde". Mais, à nouveau, Sandy est parvenu à détendre l'atmosphère et à souder l'équipe contre leur ennemi commun : moi... D'ailleurs, lors du tournage, entre deux prises de vue, ils se regroupaient sur une tribune à l'extérieur, où ils pouvaient critiquer à leur aise. Je faisais semblant d'en être affecté, mais au fond, je me réjouissais de cette solidarité, meilleure pour le film que si les quatre s'étaient, par exemple, répartis en deux groupes antagonistes. De plus, Yamin, qui n'avait jamais fait que des doublages, était parfait dans son rôle de loubard de banlieue, et très crédible.

J'ai juste été obligé de faire une mise au point auprès de lui, quand il a commencé à se moquer de Geoffrey à cause de la scène où Briec demande à Alexis de lui faire des massages, confondant l'acteur avec son personnage, et assurant que lui, il était hétéro à 100%. Ce qui ne l'empêchait pas de vouloir dormir avec Geoffrey, en fermant soigneusement la porte à clef... Heureusement que les gendarmes du coin n'étaient même pas au courant du tournage...

Puis arriva le samedi saint. Le scénario prévoyait une scène où Alexis présentait les autres jeunes à l'évêque, et je comptais obtenir de l'évêque qu'il participe en personne à cette petite scène, avant l'office de la veillée pascale, où je devais tenir les orgues. Hélas, le soir venu, sous l'impulsion de Yamin, les jeunes ont refusé net de m'accompagner, sous prétexte que cela pourrait se faire lors de la messe du lendemain. Mais moi, je savais que le lendemain ce ne serait plus l'évêque qui officierait. J'en ai fait mon deuil et j'ai laissé les jeunes jouer aux cartes toute la soirée dans la caravane de Sandy, tandis que j'allais faire 80 km pour tenir les grandes orgues à la cathédrale...

Le lendemain, jour de Pâques, ce fut pire. La messe de Pâques était à 10 h 30, et il fallait absolument tourner la petite scène (avec le vicaire épiscopal, cette fois) au plus tard avant 10 h 15, avant l'arrivée des fidèles, et vu que j'avais besoin de temps pour préparer le grand orgue, les jeux, les partitions des chants, et entrer mentalement dans la cérémonie. Les jeunes, avec un bel ensemble, ont prétendu ne pas mettre un pied dans l'église avant 10 h 25, ce qui a définitivement empêché de tourner cette scène... Tout au plus ai-je pu obtenir de Jean-Samuel (Kevin) que lui au moins entre plus tôt, pour réserver des places pour que les acteurs soient groupés pour les autres scènes où je comptais les filmer depuis la tribune (entre deux chants...), ou discrètement près d'eux durant l'homélie... Après la messe, le temps de jouer la pièce d'orgue de sortie, de tout ranger et fermer, les jeunes avaient disparus, partis se promener dans la ville...

Pour le déjeuner, faute de moyens financiers, j'avais emporté du taboulé pour tous. Yamin n'en voulut pas et partit avec Sandy acheter une simple baguette à une boulangerie... Les scènes au belvédère, l'après-midi furent assez homériques : il fallait attendre qu'il n'y ait plus de touristes, ou je devais leur demander de ne parler qu'à voix basse, et Yamin s'était mis en tête, cette fois, de "diriger" Geoffrey à ma place, jamais dans le bon sens, ce qui engendrait frictions, pertes de temps et fatigue.

Ensuite, il a fallu attendre la tombée de la nuit, pour les scènes du soir. Ce que j'ignorais, c'est que toute la soirée il y avait des visites guidées de groupes de touristes. On ne pouvait tourner que brièvement entre deux groupes, quand leur bruit s'estompait au loin. A 22 h 45, j'étais épuisé, et j'ai voulu remettre au lendemain les trop nombreuses scènes restantes. Cela provoqua la fureur de Yamin, qui refusait de revenir le lendemain soir. Comme je sentais que j'étais en pleine hypothermie, je n'avais pas le choix. Finalement, Yamin est reparti, furieux, vers la ville basse où se trouvait la voiture, suivi des autres... J'ai rassemblé tout le matériel comme je pouvais, oubliant le pied du micro. Le retour a été pénible car, proche de la défaillance, je voyais à peine où je roulais...

Le lundi matin, très tôt, j'ai repris le scénario, en faisant le point sur les scènes avec Yamin qui restaient, et j'ai étudié comment s'en passer, le cas où. Yamin s'est levé à 13 h, et j'ai fait comme si de rien n'était. Les jeunes ont passé l'après-midi entre eux, sur la fameuse tribune, tandis que je bricolais un pied de rechange pour le micro... Le soir venu, nous sommes finalement tous repartis, sans problème, terminer les scènes de nuit de la veille...

Le mardi, c'était le jour de l'arrivée de Simone Langlois. Je lui avais payé le voyage en avion, d'Orly à Avignon, où je l'attendais avec les deux acteurs principaux, Sandy et Geoffrey. C'est là qu'elle m'a joint sur mon portable pour dire qu'elle était toujours à Paris, où son avion était en panne, et qu'on allait la mettre sur un autre... pour Marignane ! Le hic, c'est qu'il fallait moins de temps à son avion pour aller de Paris à Marignane que pour ma voiture d'y aller depuis Avignon. Ayant deux jeunes avec moi, je ne pouvais pas non plus foncer sur l'autoroute en faisant crépiter les radars... J'ai pris le temps qu'il fallait, et je suis encore arrivé 1 h avant Simone, dont l'avion de substitution était finalement parti bien plus tard que prévu. La pauvre Simone était exténuée. Heureusement, j'avais prévu des boissons dans une glacière, vu qu'on lui avait confisqué sa bouteille d'eau à l'embarquement... Nous sommes allés à Bagnols sur Cèze, retrouver les amis qui me prêtaient leur appartement pour les scènes chez la tante d'Alexis, ainsi que les deux autres jeunes. Cela a fait du bien à Simone de se voir ainsi appréciée, notamment par Yamin devenu subitement adorable, voire cabotin... Mais on a remis au lendemain les scènes prévues avec elle, malgré que, en grande professionnelle, Simone était prête à les tourner ; je n'ai pas dit qu'en fait c'était à nouveau moi qui avais des problèmes vu le stress et les 400 km de déplacements... Pour ne pas arranger les choses, celui qui devait m'aider à la réalisation a téléphoné, au soir, qu'il avait enfin obtenu de son ex que sa fille passe les vacances avec lui, et qu'il n'était donc plus libre...

Le mercredi, re-belote, avec Robert Castel, dont l'avion est bien arrivé à Avignon, cette fois, mais avec 1 h 30 de retard... Toute l'équipe s'est retrouvée à Bagnols, pour faire connaissance. Heureusement, mes amis de Bagnols ont accepté de conduire chez moi une partie de l'équipe, ma voiture étant bien insuffisante pour tout ce monde. Dans les jours qui ont suivi, j'ai d'ailleurs souvent dû faire deux voyages pour transporter tout le monde.

Le tournage avec Robert et Simone était un rêve. Robert, malgré ses 75 ans, avait mis un point d'honneur à mémoriser tous ses longs et nombreux textes. Il était parfait dans ce qui était le rôle qu'il avait attendu toute sa vie. Simone s'est révélée être une grande actrice, très à l'aise dans les diverses facettes de son rôle. Son seul problème, c'est qu'elle n'acceptait de manger que ce qu'elle cuisinait elle-même ; elle se bricolait une omelette chez mes amis tandis que Robert faisait honneur aux plats cuisinés que je réchauffais au micro-ondes... Les jeunes, eux, en présence de vedettes, étaient devenus plus coopératifs ; quand j'hésitais à faire preuve d'une autorité (que je n'avais pas), c'est Robert qui se chargeait de remettre les pendules à l'heure avec les jeunes, en deux mots... Le soir, Simone tenait à faire des pâtes pour les jeunes ; durant la journée, entre deux scènes, elle faisait les pâtisseries de Bagnols pour les jeunes. Quant à Robert, il se mêlait à la population, qui le reconnaissait avec joie ; il est même allé dans un bar jouer au loto et régaler l'assistance avec son humour caractéristique...

Pour leur retour, plutôt qu'un voyage problématique en avion, je leur ai offert le TGV en 1^e classe. Moins d'une semaine plus tard, j'ai eu la surprise de recevoir un colis de quatre kg d'épicerie fine : c'était Robert qui me remerciait ainsi de lui avoir donné ce très beau rôle.

Bien entendu, aucun distributeur n'a été intéressé par ce film, trop positif à leur goût...

Comme dans ce film il y avait une importante partie sur le drame du suicide des jeunes, à partir de cas réels, j'ai proposé une version de 60' au festival médical (!) de Liège, en Belgique. Il a été perçu comme une aide inespérée aux professionnels de santé pour s'en servir comme moyen d'établir le contact avec des jeunes patients peu désireux de se livrer : on commence par parler des cas du film, et puis on établit les parallèles et différences par rapport au cas du jeune. Quant à la méthode de massage utilisée par Alexis pour dissuader Briec de se suicider, elle est à présent utilisée avec succès au centre anti-suicide Patrick Dewaere à Bruxelles, et ailleurs, pour réconcilier les jeunes avec ce corps qu'ils veulent détruire ; c'est donc un film qui sauve des vies, jour après jour !

J'ai ensuite fait une version de 34', pour pouvoir l'inscrire au Short Film Corner, à Cannes, où il suffit d'être parmi les 2.000 premiers, et le film peut être visionné en cabines par les professionnels. J'ai ainsi pu obtenir une accréditation pour Sandy et Geoffrey, ravis d'être à Cannes, ce lieu mythique. Tandis que je faisais le tour des stands du Marché du Film, ils prenaient un malin plaisir, grâce à leur badge, à aller boire un verre de soda au Martinez, parmi les vedettes. On s'est même offert une "montée des marches" (elles sont en bois !) pour aller voir "Entre les Murs", film décevant où personne ne s'entend avec personne, même pas les jeunes ou les adultes entre eux. Mon film, bien sûr, avait été refusé (et j'aurai la navrante explication fin 2009)... Sandy, lui, a été reçu avec tous les honneurs au pavillon belge, où l'on voyait en lui le successeur de Jérémy Rénier, surtout que la presse lui avait déjà consacré plusieurs articles.

Cette expérience ne fut pas inutile. D'une part, j'avais vu les possibilités de projection en salle du Marché du Film, moyennant paiement, ce qui m'intéressait pour l'année suivante. D'autre part, des professionnels américains m'avaient suggéré de réunir mes trois films en une trilogie ; ce conseil avisé sera à la base du film "Teenagers".

Mais le film précédent refit des vagues judiciaires. Sans accès à mon dossier ("introuvable") au greffe correctionnel, j'ignorais les états d'âme du CNC. C'est donc dans l'ignorance et la naïveté complètes que j'avais envoyé au CNC le film "Un Enfant de Lumière". Le CNC, qui ne se tenait pas pour battu, "ne se tint plus de joie", comme dans la fable. Problème : comme sur le plan du contenu, on ne pouvait rien reprocher à mes films, il fallait trouver "autre chose". Toujours comme dans la fable, "quelqu'un" d'influent "ouvrit un large bec" et alla convaincre l'Inspection du Travail de Paris (alors que je suis dans le Gard) de déposer plainte en justice pour "travail dissimulé" et "embauche" sans déclaration préalable, concernant les deux jeunes acteurs. C'est oublier qu'il existe du football amateur, des chorales amateur, du théâtre amateur et du cinéma indépendant où personne n'est payé ! De plus, j'ai le statut d'association, qui a parfaitement le droit de recourir à des bénévoles !

J'ai malgré tout été assigné en correctionnelle devant le tribunal de Nîmes, à titre personnel, sans aucune référence à l'association pour qui les films sont faits, ce qui est illégal : les dirigeants d'une entreprise peuvent être poursuivis, car on estime que ce sont des professionnels entourés de professionnels qui les conseillent ; pour les associations, le législateur a voulu protéger leurs dirigeants, qui sont plus dévoués et désintéressés qu'experts dans les milliers de pages des dizaines de codes ; l'article 121-2 du Code Pénal stipule donc que les dirigeants d'associations ne sont pas responsables des actes posés au nom de l'association, et que seule cette dernière, en qualité de personne morale, peut être poursuivie. Je comptais faire valoir cela, et ne m'en faisais donc pas

trop ; l'association ayant 67.000 € de dettes, je n'avais pas pris d'avocat puisqu'on pouvait se présenter seul.

J'allais avoir une grosse surprise et comprendre pourquoi Mme la Procureur m'avait assigné personnellement : on peut condamner à la prison une personne physique, mais pas une personne morale...

A l'audience de 14 h, comme il est d'usage, les affaires avec avocat sont passées en priorité. En début de soirée, pendant une interruption, un avocat présent pour une autre affaire, qui avait jeté un coup d'œil sur mon dossier, m'a mis en garde contre un coup tordu qui se préparait contre moi...

Lorsque mon affaire fut enfin appelée, vers 20 h, ce fut en effet la stupéfaction : Mme la Procureur s'en est prise au contenu même du film, vitupérant contre cet amour-amitié entre deux jeunes du même sexe ; une Procureur homophobe, je n'en croyais pas mes oreilles ! Elle a énuméré et dénoncé les agissements "pervers" d'Erwan et les mauvais traitements qu'il infligeait au petit Lucas... Elle oublie qu'Erwan était "l'Enfant des Ténèbres" et agissait donc en conséquence ! Heureusement que je n'avais pas fait un film sur Landru... A contrecœur, elle a bien dû admettre que rien, sur le plan pénal, ne pouvait être reproché au film ; aussi, pour quand même me "punir" de cette histoire d'affection pas à son goût, elle a réclamé deux mois de prison pour avoir fait "travailler" les deux jeunes sans salaire, sans déclaration "d'embauche", sans contrat de travail... C'est pour cela que j'avais été assigné personnellement : on ne peut pas mettre une association en prison ! De plus, la Procureur m'enjoignait de ne plus faire de cinéma sous peine de nouveaux "ennuis", bafouant cette fois la liberté d'expression garantie par rien moins que la Constitution...

Mais là, il s'est produit un phénomène extraordinaire : le jeune avocat qui m'avait mis en garde (Me Griffoul, de Nîmes) a décidé d'intervenir (gratuitement) pour me défendre. En une brillante plaidoirie improvisée, il a dénoncé ce genre de pratique : inventer un délit (punissable) parce qu'on ne peut pas punir une autre chose parfaitement légale mais qui ne convenait pas à l'homophobie de la Procureur...

Après délibération, le juge a finalement prononcé la relaxe, une association ayant bien le droit de recourir à des bénévoles. Mais lui aussi m'a interdit d'encore faire des films. Je me suis gardé de lui révéler que je venais d'en terminer un autre... On s'est insurgé contre une décision similaire en Iran, de 20 ans, mais moi c'est en France, et à vie, donc "normal" (?).

Il ressort de ce lamentable épisode que mes films ont été reconnus officiellement comme légalement irréprochables : plus personne ne peut à présent prétendre le contraire, puisque cela a la force de la chose jugée. Ces films sont visiblement très bien faits, avec des jeunes acteurs tellement crédibles que la Procureur en a oublié que ce n'était qu'un film où on fait semblant, réagissant comme si elle avait vu un documentaire réel, avec Erwan, un sadique qu'elle va sans doute mettre en examen ! Les jeunes acteurs, qui avaient été enjoins de se constituer partie civile contre "l'escroc" que je suis, m'ont au contraire apporté leur appui écrit, qui a été transmis au juge. NB : les acteurs ont chacun 15% des actions du film et reçoivent leur part sur chaque DVD vendu.

Mais, comme l'Inspection du Travail de Paris avait lancé la procédure sans même me contacter pour des explications, j'ai porté plainte pour dénonciation calomnieuse : c'est un peu trop facile : "dans le doute on poursuit".

Pour "Un Matin d'Espérance", comme à nouveau aucun des 110 distributeurs contactés n'avait répondu, j'avais eu l'idée farfelue de le mettre à disposition en VOD sur notre site. Pour y déposer les différentes parties du film, cela a pris deux jours. Durant ce court laps de temps, plus de 3.250 personnes en ont profité pour vite télécharger gratuitement des extraits du film avant la mise en place du système VOD. Dès qu'il a fallu payer quelques euros pour le voir, il n'y a plus eu personne...

Film "Teenagers"

Comme des professionnels US m'en avaient parlé, j'ai réuni les trois films en un seul, intitulé "Teenagers". L'ensemble de ces trois parties faisait 4 h 58', ce qui était un peu long... J'ai donc condensé en ramenant à l'essentiel et en enlevant certains passages posant problème aux décideurs frileux ou coincés... ou à la maréchaussée. Des scènes d'introduction aux parties ont été rajoutées, avec la participation de Laura (13 ans) et Laurent (15 ans). La maman de Laura est haut responsable pour le cinéma belge, et m'avait parlé de sa fille lors d'une rencontre au pavillon belge à Cannes. Quant à Laurent, il faisait partie d'un club de théâtre (très) amateur dans la région ; la responsable, sachant que je cherchais un acteur pour Alexis (pendant les six mois d'indécision de Sandy), avait organisé une entrevue ; j'étais prêt à signer un contrat avec Laurent et ses parents,

quand cette dame "issue de l'immigration" m'a téléphoné pour dire qu'elle se considérait comme "l'agent" de Laurent et voulait 50% de ses gains, sous peine de procès ; je lui ai dit ses quatre vérités et j'ai préféré renoncer à Laurent. C'est pour le consoler un peu, que j'ai fait appel à lui, deux ans plus tard, pour ce petit rôle de présentateur.

J'ai modifié la fin du film, devenue très émouvante et prenante. Le film faisait (alors) 2 h 30, et c'est vraiment une réussite, un grand film inoubliable, sans temps morts, joué de façon très naturelle par des jeunes de 12 à 18 ans, et des adultes très crédibles.

Pour trouver un distributeur, et sachant que ce nouveau film ne serait pas plus retenu que les précédents pour Cannes, j'ai payé deux projections au Marché du Film, à Cannes, dans une petite salle. On m'avait mis en garde : il y a une telle quantité de films, à la même heure, dans diverses salles, que souvent il y a très peu de monde aux projections, et que de toutes façons les distributeurs ne restent que quelques instants, avant d'aller "picorer" dans une autre projection. C'est donc avec stupéfaction que j'ai vu se former toute une file devant l'entrée de la salle, deux fois plus de spectateurs que la salle ne pouvait en contenir. Il y avait des gens de tous les continents... qui m'avaient pris pour l'autre "Paul Verhoeven" ! Une autre surprise a été de voir ensuite la salle se vider des 3/4 dès les premières minutes de film. J'ai demandé ce qui se passait, et j'ai appris que c'était parce que le film était en français et qu'il fallait lire les sous-titres... Cela a au moins permis aux autres spectateurs d'entrer dans la salle...

A la seconde projection, même file d'attente ! Cette fois, j'ai annoncé la couleur à propos des sous-titres, ce qui a "dégraissé" la file d'attente, et personne n'est sorti de la salle avant une heure, ce qui était exceptionnel. Certains qui ne pouvaient rester toute la durée m'ont demandé des DVDs du film. Après la projection, il restait assez de spectateurs pour m'accompagner à un Open Bar organisé par le pavillon belge pour Sandy, Geoffrey et Vincent (20 ans, qui avait joué Saïd à 13 ans, et qui avait bien changé !).

Puis, j'ai envoyé un communiqué de presse à des centaines de décideurs, mais sans résultat. J'ai envoyé le film à des festivals, en nombre réduit vu les frais d'inscription. Il faut savoir que les festivals reçoivent des milliers de films à visionner et n'en retiennent qu'une poignée ; c'est donc très difficile d'être sélectionné, surtout pour un film ne parlant pas anglais, et quasiment impossible d'être primé face à la concurrence d'une pléthore de films US de grande qualité.

Or, après des années de galère pas possible, ce fut enfin l'espoir : le film fut sélectionné à Philadelphie, en compétition. Puis, le film s'est retrouvé en compétition à Grenade, en Espagne. Au festival de Londres, dans le quartier huppé de Portobello, il a été choisi comme film principal d'une journée spéciale "jeunes" ; la séance commençait à 18 h 30 avec toute une série de très courts métrages, et le clou était, à 21 h, la projection de mon film, seul long métrage de la soirée. J'ai été invité à Londres pour présenter le film.

Puis, ce fut le festival de Bruxelles, où il a reçu son premier prix : la « Mention Spéciale du Jury », et ce dans un pays pourtant très sensible en ce qui concerne les enfants, ce qui est bien une preuve de plus qu'on ne pouvait rien reprocher au film.

Ce n'était, hélas, pas l'avis de tout le monde...

Cannes, pour moi, était le plus prestigieux festival de cinéma, peut-être parce que, comme beaucoup, je ne voulais voir que l'aspect superficiel des choses, le clinquant, le "bling-bling", comme on dit maintenant. Puis, j'ai eu comme des doutes en voyant que c'étaient toujours les mêmes qui étaient sélectionnés, et ensuite que pour avoir une chance, il fallait un film anti-Bush, anti-Berlusconi, pro-palestinien, ou avec des scènes de sexe à donner la nausée. Le livre du président Jacob n'était pas triste non plus, paraît-il, concernant d'autres aspects...

Mais à présent, il y a l'aveu, par le Festival de Cannes, de sa position homophobe, ce qui serait compréhensible pour un pilier de bistrot, mais pas pour le plus prestigieux festival du monde (à défaut d'être le plus grand)... Je vous explique.

Le 13 octobre 2009, j'ai reçu, par suite d'une gaffe monumentale de leur part, copie d'un e-mail à usage interne au festival, où Mr Rivoire décrivait au Président Jacob et à Thierry Frémeaux l'ensemble de mes films comme "*très douteux, d'un point de vue éthique...*". Vous comprendrez le choc que cela m'a causé ! Quand je vois que Cannes programme sans états d'âme des films qui sont des successions assez vulgaires de scènes de sexe, ou bien où il y a un viol qui dure vingt minutes et qui était tellement écœurant que 400 personnes ont quitté la salle, ou encore un court métrage que j'ai vu en 1998 en compétition où un homme nu se masturbe face à la caméra devant une jeune

filles qu'il vient de droguer, je me suis demandé (en vain) ce qu'il pouvait bien y avoir d'encore plus épouvantable dans mes films !

Comment aussi, dans un tel cas, des parents auraient-ils signé les contrats pour leurs enfants, et comment des artistes de renom tels que Robert Castel et Simone Langlois auraient-ils accepté les rôles principaux dans un film « très douteux d'un point de vue éthique » ? Et comment le festival de Londres en aurait-il fait le film principal de la journée « spéciale jeunes » ?

Comme mes films racontent tous des histoires d'affection entre garçons, basées sur des faits réels, j'ai fait part à Mr Rivoire de mon étonnement pour une position manifestement homophobe, et il m'a répondu que cela n'engageait que lui : *"Vous vous doutez bien qu'il n'était pas dans mon intention de vous mettre en copie de ma réponse. Sachez donc que mon « jugement » comme vous le dites, n'engage que moi et ne préfigure en rien d'une réponse officielle de la part du Festival de Cannes"*. Il n'a donc pas démenti sa réaction homophobe, et comme son avis n'est pas négligeable (il n'est pas un simple préposé à la photocopieuse ou à la machine à café), j'ai compris pourquoi jamais aucun de mes films précédents n'avait trouvé grâce à Cannes.

J'ai même à présent la preuve d'un véritable ostracisme envers mes films : j'ai alors inscrit, "pour voir" une version court métrage (32' de la partie 1, "Un Enfant de Lumière") au Short Film Corner, le tout premier jour des inscriptions, et il a été refusé net, sans motif, alors qu'au SFC il n'y a pas de sélection et qu'on prend les 2000 premiers qui s'inscrivent et paient 95 € ! C'était extrêmement révélateur, et l'avis de Mr Rivoire n'était donc pas "un accident de parcours".

Pour rappel : une projection en Belgique, dans une école, de la 1e partie (celle refusée par le SFC !), n'a entraîné aucune réaction négative, y compris du journaliste, alors qu'on est très "sensible" en Belgique. J'ai reçu l'avis très positif d'une famille avec enfants, ayant vu la partie 1, une soirée qualifiée de succès grâce à la discussion parents-enfants (3 heures !). J'ai aussi les avis de la Presse, concernant la 3e partie.

Il y a également les avis très élogieux de Haydenfilms et du Spiritual Cinéma (USA) qui n'ont rien trouvé de « très douteux d'un point de vue éthique », au contraire : *The Spiritual Cinema Circle would like to thank you for your efforts in not only envisioning, but actually creating "Hope in the Morning." It takes incredible courage, persistence and faith to make a project like this one, and you are truly an inspiration to us. Thank you for submitting your film, and for the courage and vision you had in making it.*

WildSound (Canada), a même relevé l'aspect **moral et religieux** (!) : *"Teenagers" addresses some interesting subject material and takes a different, more modern look at religious allegory.* Là non plus, rien de « très douteux d'un point de vue éthique » n'a été décelé !!

D'après "the House of Film" (New York) : *« It is a well-made movie and worthy of the attention of the market. It is fresh, original and inspiring »*

Pourquoi un film aussi apprécié ailleurs, est-il aussi diffamé à Cannes ? Pour le seul point commun entre tous mes films : des histoires d'affection entre garçons. Lorsque j'ai évoqué cette homophobie, Mr Rivière ne m'a d'ailleurs pas démenti. J'aurais aimé croire à un "accident de parcours", mais j'ai la preuve du contraire avec le refus insultant du SFC. Il y a donc un véritable ostracisme en ce qui concerne mes films, quels qu'il soient, et il est ainsi établi que mes films n'ont jamais eu la chance qu'ils méritaient, pour des motifs qui, eux, sont très douteux : une discrimination homophobe (susceptible de poursuites pénales en France) qu'on a commis la gaffe de me révéler !

J'avais espéré qu'on réparerait cette injustice à l'amiable, d'une façon ou d'une autre, mais depuis je suis sans réponse, y compris de Mr Frémeaux qui m'avait demandé des détails, et qui n'a pas démenti, lui non plus, cette homophobie, du moins lorsqu'il s'agit de jeunes. Bref, quand j'aurai suffisamment de témoignages positifs, cela finira par un bon procès en dommages et intérêts, ce qui rapportera enfin un peu d'argent aux acteurs et ne fera pas de tort aux 110.000 € actuels (2013) de dettes de l'Association.

Comme s'ils s'étaient donné le mot, la paroisse de Pierrelatte (Drôme), où j'étais organiste, m'a mis à la porte en termes très insultants, à cause du passage du film où Alexis empêche Brieuc de se suicider, grâce à une chanson de Lucas. Or, il y avait 30 ans qu'ils n'avaient plus eu d'organiste, et depuis ils sont à nouveau sans. J'ai dénoncé cet accès d'homophobie à la Halde. J'ai contacté l'évêque de Valence, qui m'a répondu... qu'il ne me répondrait pas. Je suis passé à l'échelon supérieur, le Cardinal Barbarin, à Lyon ; il a renvoyé la patate chaude à l'évêque de Valence. Celui-ci m'a enfin répondu, par une lettre ahurissante, où il prétend que la chanson de Lucas (qu'il n'a

jamais écoutée), et donc le film, ont pour but d'inciter les jeunes à se suicider (alors que cette chanson, disponible sur Internet, a sauvé je ne sais combien de vies !) et que la paroisse de Pierrelatte a bien eu raison de me mettre à la porte. La Halde a pu obtenir une rencontre avec le curé de Pierrelatte, qui a fini par admettre que c'était, en fait, ma tête qui ne plaisait pas à une minorité de paroissiens. Mais il n'a rien proposé comme solution. Comme la lettre de l'évêque constituait une grave calomnie, je n'ai eu d'autre choix que de déposer plainte auprès du Procureur de Valence...

Je suis aussi interdit, de fait, au bureau de Poste de St Julien de Peyrolas, à cause de la proximité avec un bar, dont les clients "abiérés" ont pris un main plaisir à me crever un pneu en quatre endroits quand ils m'ont vu me diriger avec des colis vers la Poste et ont compris qu'ils pouvaient en profiter...

Quant au film, il a continué à accumuler des succès inespérés. Au festival de Paris, il a reçu le prix du **Meilleur Acteur**, pour Robert Castel. Robert était aux anges : jamais, dans toute sa carrière, il n'avait reçu la moindre distinction en tant qu'acteur. De tous les films en compétition, c'était lui le meilleur acteur masculin, et c'était amplement mérité ; ce rôle était donc bien LE rôle de sa vie.

Le film a encore été sélectionné à San Francisco, ce qui n'est pas rien ! Il a été sélectionné à Strasbourg. Au festival SkyFest (USA) il a obtenu le Prize of Excellence, et il était précisé que sa qualité dépassait de loin les exigences du festival !

En juillet 2010, il a été invité par le New York Independent Film Festival, le plus important festival mondial pour les films indépendants, parmi une sélection des 17 meilleurs films (non US) au monde ! Il faut savoir que ce festival, contrairement aux autres, n'accepte pas de soumission de films ; ce sont les sélectionneurs eux-mêmes qui demandent à voir les films dont ils ont entendu parler de par le monde. Je suis allé à New York, pour présenter le film. Malheureusement, la projection était à 13 h 30, et les professionnels ne se pressaient guère de terminer leur repas ou d'affronter la canicule (38°) ; ils se réservaient pour les séances du soir, et la projection s'est déroulée sans eux. Ceci dit, la projection en 2 K, avec une sonorisation extraordinaire, ça valait le déplacement ! A part ça, vu mes problèmes de régulation de température, j'ai été malade comme un chien dès ma sortie de l'aéroport, et les six heures de décalage horaire n'arrangeaient pas les choses... Mais cela me fait une référence de valeur.

Au prestigieux Festival "The Accolade Competition" (Californie), le film a remporté le "Golden Award of Merit". Cette fois, ce n'était pas simplement un joli diplôme, il s'agissait du plus beau trophée de l'industrie cinématographique US : trois grandes étoiles en plaqué or véritable (pas du plastique doré !), sur un socle en bois de rose, le tout faisant 30 cm de haut et pesant 2 kg. Au point de vue importance, cela se situe juste après un Oscar et un Emmy. Pas si mal pour un film français, vu l'extraordinaire qualité des films US !

Même une version court métrage, de 20', a été sélectionnée et primée : à Schull (Irlande), à Paris, à New York ("Special Mention granted by the Jury"), à Punta del Este (Uruguay), Chicago, etc.

Que cela plaise ou non, cela en fait le film indépendant français le plus primé de notre époque... Dommage que les distributeurs et diffuseurs n'en veulent toujours pas, parce que c'est un film à message, et pire : à message positif, qui sauve des vies, qui fait renoncer à la délinquance, qui dissuade les terroristes (si Ben Laden avait pu le voir, il n'aurait pas eu sa fin misérable), un film qui redonne un sens à la vie et rend l'espoir. C'est évidemment impardonnable...

Tout fier du splendide trophée reçu en Californie, je suis allé le montrer à des connaissances de la région, notamment à Pont St Esprit. Tant que j'y étais, je suis passé au local du Midi Libre, voir le nouveau journaliste, lui montrer le trophée aussi. Il a été vivement intéressé et m'a posé des questions pendant 1 h 30 ! Puis, il a parcouru 40 km pour faire une photo à domicile. Ce journaliste estimait, à juste titre, que la population régionale était bien en droit d'être informée d'un fait aussi positif (pour une fois...). Hélas, le soir même, il me rappelait pour dire que la population locale imaginait les pires choses sur mon film (sans l'avoir vu...) et qu'il ne voulait pas se mettre les lecteurs à dos...

J'ai raconté plus haut la façon insultante avec laquelle le SFC (Short Film Corner) à Cannes avait refusé l'inscription de l'extrait de 32', "Un Enfant de Lumière". Pour ne pas avoir fait ce extrait pour rien, j'ai inscrit ce court métrage aux rares festivals qui acceptent les films de plus de 30'. Et en février 2011, grosse surprise : ce film, traité par Cannes avec le plus grand mépris, a obtenu le **Prix d'Excellence** (!) au festival "Best Shorts" (USA), et un splendide trophée en plaqué or et bois de rose (33 cm). Une journaliste américaine m'a interviewé pour faire un article destiné au site du festival.

Voir sur <http://bestshorts.net/Paul-Verhoeven.html>. J'avais contacté Thierry Frémeaux, de Cannes, pour savoir quoi dire à propos de l'attitude du SFC, sans réponse, évidemment...

En février 2011, nouvelle récompense, de taille : le film a obtenu un Award of Merit à "The Indie Fest", aux USA, consacré aux films indépendants. Une fois de plus, ce film français l'a emporté devant une pléthore d'excellents films US... Et cette fois, le trophée en plaqué or faisait plus de 50 cm ! (voir sur <http://www.foreverprod.net/festivals>)

En tout cas, n'est-ce pas exceptionnel que non seulement le film lui-même soit primé, mais aussi **chaque extrait** qu'on en propose aux festivals, qui reçoivent des milliers de films ! Un distributeur clairvoyant devrait en tirer les enseignements, et renifler la bonne affaire... De même pour des salles équipées en numérique.

Je lance une invitation aux cinémas, centres culturels, associations de notre région, pour une soirée film (+ débat ?) qui peut changer bien des choses... Attention : ce film est fait pour les jeunes en mal de vivre et pour les adultes blessés par la vie, ce qui n'est pas forcément le cas des décideurs, qui devraient en tenir compte.

Dans cette optique, j'avais contacté le centre culturel de Sauve (Gard, 1300 h), dont j'avais reçu les vœux en janvier 2011, pour une projection en avant-première. J'avais pensé leur faire plaisir, et la responsable était d'ailleurs ravie... jusqu'au moment où elle a compris que je n'étais pas le "bon" Paul Verhoeven, et je n'ai plus eu de nouvelles...

Mais cela ne m'empêchait pas de continuer à proposer le film à de nouveaux festivals, et certains festivals commençaient même à le demander d'office, ce qui était bon signe.

Chaque janvier, à San Diego, en Californie, il y a la prestigieuse cérémonie des "California Film Awards", l'équivalent des "Oscars", pour les films indépendants. Cela se passe dans la salle de bal d'un luxueux hôtel, après un banquet et en présence du gratin du film indépendant mondial. Sur les milliers de films retenus, 175 ont été récompensés : 49 trophées d'argent, 47 trophées d'or, 51 trophées de diamant et 28 "Best Of" (un par catégorie). Le prix le plus convoité était bien sûr celui du Meilleur Film long métrage. Visant moins haut, j'avais compté sur la catégorie "films étrangers" où il n'y a pas la concurrence des films US d'une qualité dont nous n'avons pas idée.

Or, à ma grande stupéfaction, j'ai été averti que mon film "Teenagers" avait reçu carrément le Grand Prix du meilleur film, en catégorie générale, l'emportant ainsi devant tous les films US, et ce aux USA ! Pour un film se passant en France, parlant français, avec des fonds français, que je n'avais jamais essayé de faire passer pour un film américain comme un autre que je ne nommerai pas, c'était proprement inconcevable. Mais cette reconnaissance éclatante, par mes pairs du cinéma de Californie, était la preuve incontestable de la valeur de ce film.

J'ai raclé les fonds de tiroir pour aller à San Diego recevoir cette récompense suprême (matérialisée par un magnifique trophée en cristal massif (35 cm, 3,5 kg)... que j'ai dû me faire expédier car son transport en cabine d'avion était interdit. Au cours de mon allocution, j'ai rappelé les buts du film : montrer aux jeunes (et autres) qu'il y a une alternative à la délinquance, à la violence, au suicide, au terrorisme, à l'homophobie, et même à la "christianophobie". J'ai terminé par préciser que les félicitations ne devaient pas être pour moi, ni pour le film, ni pour les acteurs, mais pour l'extraordinaire ouverture d'esprit du peuple américain... J'ai été très applaudi. Voyez un extrait d'une minute sur <http://www.foreverprod.net/sandiegoGB.mp4>, en moyenne qualité mp4 à lire avec Quick Time.

Peu après, j'ai commencé à recevoir des offres de distributeurs US, mais guère sérieux car il fallait que je leur avance 20.000 \$ pour leurs "faux frais". Ben voyons...

Un autre épisode singulier s'est passé au festival "Enlightened Spirit", en Inde. Ils m'ont fait savoir que, réflexion faite, leur festival n'était pas assez bon pour mon film ! Ils l'ont alors sélectionné d'office pour un festival sœur, "Humanity Explored", avant même l'ouverture des inscriptions, pour décembre 2012 (Inde, Indonésie, Nouvelle Zélande, USA). Puis, hélas, ils ont oublié qu'ils l'avaient sélectionné...

Le 2 juin 2012, ce film a reçu la Palme de Bronze au Festival de Mexico ; dans un festival axé sur les films latino-américains, un film français (sous-titré en anglais et pas en espagnol) n'avait en théorie aucune chance, et d'ailleurs aucun autre film francophone n'a été sélectionné. Cette récompense inespérée est à nouveau révélatrice de la qualité « extra-ordinaire » de ce film.

En octobre 2012, nouvelle consécration : le film a reçu Le Prix de Platine (Award of Platinum), la plus haute récompense, aux Oregon Film Awards, à nouveau devant tous les films US !

En France, c'est toujours le silence radio le plus total aussi bien de la part des distributeurs que de la presse spécialisée. J'ai proposé au Président de la République (Sarkozy) et au Ministre de la Culture (Mitterrand) d'avoir un "geste" envers les acteurs d'un film qui honore la France. J'ai reçu un accusé de réception de la part du sous-chef de cabinet...

Comme je suis du genre obstiné, j'ai retenté ma chance après les élections présidentielles de 2012. J'ai proposé plusieurs fois à Mr Hollande de lui faire une projection dans sa salle privée de l'Elysée, pour voir comment faire pour que ce film puisse remplir le rôle social que même les socio-professionnels lui reconnaissent ; je n'ai même pas eu un accusé de réception. Je lui ai écrit à Brégançon, pour lui faire une projection sur place ; aucune réaction...

J'ai envoyé tout un dossier à Ayrault, qui l'a transmis aux affaires sociales, où cela a dû finir dans une poubelle.

J'ai réessayé du côté du Ministère de la Culture, pour obtenir un geste (distinction dans l'Ordre des Arts et des Lettres) envers mes acteurs, jeunes et autres. Là, j'ai eu une réponse. Pour les jeunes, il faut attendre qu'ils aient 30 ans. Pour Robert Castel, comme il a reçu la Légion d'Honneur en 2011, il faut attendre 2014. Par contre, pour Simone Langlois, il n'y avait pas d'empêchement, et j'ai été invité à rentrer tout un dossier de candidature pour elle. J'y ai lourdement insisté sur les aspects sociaux du film et l'implication de Simone, qui a accepté de revenir au cinéma après 40 ans d'absence, justement pour les aspects sociaux, et dans un rôle où elle est exceptionnelle. Pour une fois, j'ai dû être assez convaincant, puisque fin octobre 2012, le Ministère m'a informé que Simone était nommée Officier des Arts et des Lettres, sans même devoir passer par le stade de Chevalier ! Simone était ravie ... mais n'avait pas l'argent pour acheter la décoration (et moi non plus).

Procès...

Comme à présent j'étais en possession de suffisamment de témoignages positifs et de récompenses importantes pour le film, j'ai demandé à une avocate de Paris d'assigner le Festival de Cannes en dommages et intérêts. Cela risque, hélas, de prendre des années. Les nombreuses offres d'arrangement à l'amiable que j'ai faites n'ont reçu pour réponse que le silence méprisant habituel. Pire : dans ses conclusions, l'avocat du festival de Cannes a ajouté d'autres calomnies !

Lorsque j'ai appris que Pierre Lescure allait prendre la présidence du festival, je lui ai envoyé un dossier de 100 pages, car il a bien le droit de savoir ce qu'on lui a probablement caché ; quant à voir s'il sera plus conciliant que Mr Frémeaux et consorts, c'est autre chose !

A Valence, le Procureur a classé sans suite ma plainte contre l'évêque, Mgr Lagleize (un de ses amis ?) mais a reconnu qu'une action civile est possible, en dommages et intérêts. Quand j'ai contacté des avocats de la Drôme, aucun n'était chaud pour s'en prendre à une personnalité religieuse. Il m'a fallu près d'un an pour trouver une avocate (d'une autre religion...) qui a accepté d'étudier le dossier ; hélas, devant la complexité de l'affaire elle se récusera aussi...

J'ai aussi fait un procès contre l'Etat, à Paris, pour réclamer le dédommagement qui est de règle lorsqu'on s'est retrouvé en correctionnelle suite à une dénonciation, et qu'on a été acquitté ou relaxé, ce qui était le cas pour les poursuites de travail dissimulé lors du film "Un Enfant de Lumière" (voir page 12). Je comptais bien en profiter pour découvrir d'où pouvait bien provenir cette dénonciation, à Paris pour un tournage en Ardèche.

La veille de l'audience, j'ai enfin reçu les conclusions et pièces adverses. Ce fut la stupeur totale. J'ai ainsi appris que le CNC, faisant des bonds jusqu'à travers le plafond à cause du contenu du film "Un Enfant de Lumière", avait convoqué une inspectrice du Travail (Mme Barthélémy) pour visionner le film et me "faire avoir des ennuis" comme on dit. D'abord, c'était illégal, le ministère du Travail n'ayant aucune compétence en matière de classification des films. Mais le CNC a réussi sa manœuvre : Mme Barthélémy a oublié que ce n'était qu'un film avec des acteurs qui faisaient semblant, elle a trouvé les agissements d'Erwan particulièrement choquants (elle n'a jamais vu "le Souffle au Cœur" avec scène de rapport sexuel entre une mère et son fils de 13 ans, ou "Jim Carrol" avec une scène de prostitution dans des toilettes avec Leonardo diCaprio à 14 ans). Bref, elle a envoyé une lettre absolument ordurière au Procureur de Paris, prétendant que les jeunes acteurs avaient forcément dû être maltraités « physiquement et moralement » (elle n'a jamais vu "Dupont

Lajoie" où une petite fille de 8 ans est violée et tuée, ce qui n'a nullement traumatisé la petite fille, ni "l'Exorciste" où la très jeune actrice, capable, elle, de faire la distinction entre réalité et fiction, jouait à cache-cache avec des membres de l'équipe entre les scènes).

Elle confondait un film avec acteurs qui font semblant, avec la "télé-réalité" où les épreuves, voire les sévices ou les morts, sont bien réels ! Dans mon film, apparemment, on "s'y croit", tellement il est crédible et bien fait...

Pour me punir de ce qu'elle avait été imaginer, et en l'absence de toute plainte des jeunes ou de leur famille, elle demandait des poursuites pour travail au noir, faute de mieux...

J'en ai été tellement malade que durant la nuit j'ai été pris de vomissements à répétition. Et je devais me lever à 3 h 30 pour prendre le TGV de 6 h 15 à Avignon (à 1 h de voiture)...

Quand je suis arrivé au tribunal à Paris, l'audience avait en fait commencé plus tôt que prévu, et mon avocat avait entamé ses explications, ce qui fait que je n'ai rien pu dire. J'ai juste exhibé le splendide trophée du Prix d'Excellence obtenu aux USA pour ce film. Je n'ai, hélas, pas pu montrer un extrait du making off où on voit les jeunes acteurs chahuter entre eux en fin de tournage, nullement "traumatisés" ! (voir sur <http://www.lucas-said.net/makingUEDL.mpg>).

L'avocat de l'Etat, alors qu'il s'agissait uniquement de définir le montant des indemnités qui m'étaient dues suite à la relaxe, a entrepris de faire le procès d'Erwan (!), me rendant responsable de tous les agissements du personnage ; oubliant que le jugement de relaxe était devenu définitif, il a voulu le recommencer et démontrer le contraire de ce jugement définitif, ce qui est absolument ahurissant. Le but était de me discréditer auprès de la juge, faute d'arguments valables.

Le tribunal, dans son jugement, a estimé qu'il n'y avait pas de dysfonctionnement "grave" de l'Etat en tant que tel ; il faut que je recommence la procédure contre Mme Barthélémy personnellement.

Il y a quand même du positif : j'ai à présent les pièces fournies par l'avocat de l'Etat, prouvant les calomnies et manœuvres illicites du CNC, ainsi que le blocage illégal de mes films, ce qui a étouffé dans l'œuf la carrière artistique qu'auraient pu avoir les jeunes acteurs de l'époque, devenus à présent des adultes ayant perdu leur charme enfantin, et n'ayant plus guère de chances d'entamer une carrière d'acteur. Il y a matière à réclamer des millions d'euros de dommages et intérêts au CNC. Il y aurait même matière à poursuites pour non-assistance à personne en danger, vu que mes films sont reconnus par les professionnels de santé pour leur efficacité pour dissuader des jeunes de se suicider (cfr festival MEDICAL de Liège, Belgique). J'ai reçu récemment une lettre d'une maman dont la fille de 13 ans s'est suicidée, et elle reconnaît que si sa fille avait trouvé à temps les messages d'espoir de mon film, elle serait encore en vie. N'est-ce pas catastrophique ?

Un Canadien ayant acheté les trois films m'a fait savoir combien il regrettait de ne pas avoir eu ces films quand il était jeune et qu'il avait eu sa vie ruinée, même adulte, à cause de ce que les autres jeunes lui avaient fait subir ; en voyant la façon dont le petit Lucas avait fait face à la méchanceté d'Erwan, et ensuite à sa fin tragique, cela lui aurait rendu courage et l'aurait inspiré, et cela lui aurait évité d'enchaîner les psychothérapies et les échecs...

Après des années de vaines démarches, j'avais enfin obtenu un rendez-vous au Ministère de la Culture, avec Mme Cazes, responsable de la division cinéma, le 4 mars 2013. Je comptais lui exposer les dérives inadmissibles du CNC et lui demander ce qu'elle compte faire pour éviter que cela ne continue ainsi. Hélas, le rendez-vous a été reporté "à une date indéterminée". J'ai compris, et vous aussi, je crois... Et j'ai perdu les 200 € des billets de TGV.

Je lui ai envoyé un dossier vidéo (55', avec extraits de films et témoignages de jeunes et d'adultes aidés, voire sauvés par mes films). Aucune réponse...

Je reste aussi consterné lorsque, régulièrement, j'apprends des faits divers dramatiques où des adolescents, parfois à peine sortis de l'enfance, sont tués, voire massacrés, pour un bête téléphone portable ou pour un bonnet (!), alors que si les auteurs, des jeunes aussi, avaient pu voir ce film et en discuter, tant de drames auraient pu être évités. Idem pour ceux attirés par le terrorisme, ou le suicide, ou les deux : si Mohamed Merah avait pu voir les parties 2 et 3 du film, on aurait évité huit morts à Toulouse. Quel gâchis ! "Merci" aux "états d'âme" du CNC et de Cannes, et aux distributeurs peu clairvoyants ! Distributeurs et cinémas oublient que l'on n'a plus besoin d'aller au cinéma pour

voir une comédie, un film d'amour, d'aventure, de gangsters, de sexe, etc. : on a tout ça à domicile avec le câble et le satellite. Donc, pour connaître le succès, il faut un film qui fasse le buzz, qui fasse sortir les gens de chez eux, un film comme "Intouchables" ou comme "Teenagers", justement. Est-ce si difficile à comprendre ??

Je re-lance donc une invitation aux cinémas, aux associations, aux particuliers disposant d'une salle, pour au moins faire un essai, avec débat. Hélas, vu les calomnies immondes répandues dans ma région par des "braves gens qui n'aiment pas qu'on fasse autrement qu'eux" (Brassens), ce n'est pas demain la veille, même s'ils pourraient hurler tant qu'ils veulent lors du débat ! Florence Aubenas, l'ancienne journaliste otage des terroristes, qui s'occupe de l'observatoire des prisons, estimait que ce film devrait être projeté aux détenus ; mais pourquoi ne pas le faire **avant** qu'un jeune ne se retrouve en prison ? Ou à l'hôpital suite à une tentative de suicide ? Ou parti pour le jihad ? Ceux qui crachent sur ce film qui est pourtant à même de faire évoluer notre société, sont les mêmes qui se plaignent du dérapage de certains jeunes. C'est également profondément insultant pour les acteurs du film, des vedettes comme Robert Castel et Simone Langlois, ou les 9 jeunes de 12 à 19 ans et leurs parents ! Mais personne n'est obligé d'être logique et intelligent, n'est-ce pas ?

A propos d'intelligence, justement, c'est manifestement différent aux USA. Figurez-vous que mon film Teenagers est sorti... à Hollywood (salle Arena), du 8 au 14 février 2013... Exemple à suivre... Une étudiante de l'Université de Californie du Sud, Sarah Fisch, va en faire sa thèse de doctorat !

Puis, aux Honolulu Film Awards, le film a obtenu le "Gold Kahuna Award". Hélas, faute de finances, je n'ai pas pu me rendre à la cérémonie des Awards à Hawaii. Belle image pour la France ! Le responsable de cette manifestation m'a envoyé le trophée en cristal, qui est arrivé en dizaines de morceaux (merci La Poste et son "lancer de nains") ; on m'en a renvoyé un autre, plus solide, et ils m'ont écrit : *It is our mission to recognize and celebrate **the finest independent cinema**. We find you to be **a very talented filmmaker** and very much enjoyed your work* - "C'est notre mission que de reconnaître et de célébrer la **crème du cinéma indépendant**. Nous trouvons que vous êtes **un réalisateur très talentueux** et nous avons beaucoup apprécié votre œuvre"

En janvier 2014, j'ai fait très fort aux California Film Awards : mon film "Une Larme de Plus" (la Passion du Christ jouée par des jeunes) a obtenu le "**Best Foreign Film Award**" (Prix du Meilleur film étranger), et mon film "La Symphonie de la Vie" a obtenu le "**Best Animation Film Award**", à nouveau devant tous les films US et/ou du reste du monde ! Incroyable, non ?

En octobre 2014, le film a été sélectionné à Harare, au Zimbabwe Film Festival, ce qui était inattendu dans un festival plus consacré aux films africains ; en fait, c'était un pied de nez à leur président homophobe Mugabé, et aussi à cause des messages forts et positifs du film contre l'attrait des jeunes pour le jihad. Quant aux scènes de naturisme, je puis vous assurer que cela n'a pas perturbé des Noirs de voir des Blancs (pour une fois), pas très habillés.

Hélas, je n'ai pas pu réunir les 1.300 € pour le voyage, malgré plusieurs courriers au Ministère de la Culture, restés sans réponse.

Fin octobre 2014, j'ai eu la surprise d'être invité par l'Université de Lincoln (16.000 étudiants) en Grande Bretagne, qui ont choisi mon film comme seul film long métrage de leur festival annuel, alors que ce ne sont pas les films anglais de qualité qui manquent ! J'ai été longuement interviewé par la TV de l'Université, mais le plus enrichissant, cela a été les entretiens avec les jeunes, qui n'ont pas hésité à faire le parallèle entre le film et leur propre vécu. L'organiste de la vaste cathédrale a tenu à me rencontrer, car il est intéressé par la musique de Lucas.

Puis, quand je suis revenu en France, j'ai été convoqué à la gendarmerie du coin, avec (encore !) prise d'empreintes digitales, photos sous toutes les coutures, parce que le festival des Arcs (Savoie) a déposé plainte contre moi pour la scène où Saïd parle à l'oreille de Lucas de ses problèmes physiques, tout en se plaignant que le reste n'a pas été filmé !! Et ils ont déposé une plainte contre moi (?) pour "agression sexuelle contre mineur", comme si j'avais agressé le pauvre Saïd... à l'écran ! Imaginez un instant le réalisateur de Columbo poursuivi personnellement pour un meurtre commis à l'écran. Mon film est décidément d'une énorme crédibilité, puisque certains s'y croient !

De même, le festival des Arcs se plaint (contre moi...) pour les scènes où le petit Lucas accepte de subir des brimades pour qu'Erwan soit moins malheureux ; par contre, la scène où Saïd tue Lucas, et celle où le petit Lucas est torturé avec des ronces et passe une nuit entre la vie et la mort, ça ne leur pose aucun problème ! A nouveau, on est en pleine homophobie. Cela finira par une action en

correctionnelle contre ce festival, pour dénonciation calomnieuse à caractère homophobe ; j'inviterai une bonne centaine d'associations anti homophobie à se constituer partie civile...

On ne peut qu'être sidéré que des soi-disant professionnels n'arrivent pas à distinguer entre des actes réels (comme la télé-réalité) et un bête film avec de bêtes acteurs qui font bêtement semblant !!

Ou alors, c'est que ce film est tellement bien fait qu'on s'y croit pour de vrai...!

→ En décembre 2014, Robert Castel a, à nouveau, reçu le Prix du Meilleur Acteur, en Californie, cette fois, au festival Fernleif de Toluca Lake...

Suite des procédures judiciaires.

1) contre Mme Astrid Barthélémy.

Pendant des mois, Mme Barthélémy a joué à cache-cache avec les huissiers, qui ont enfin réussi à la joindre sur son lieu de travail au Ministère du Travail. Elle a été assignée en dommages et intérêts devant le Tribunal d'Instance de Nîmes. L'avocat du Ministère du Travail a demandé le renvoi devant le Tribunal administratif de Montreuil, prétextant que les calomnies de Mme Barthélémy faisaient partie de son travail de fonctionnaire...

Le tribunal de Nîmes s'est empressé de se débarrasser de la patate chaude et a renvoyé aussi sec devant le dit tribunal administratif.

Celui-ci s'est déclaré incompétent, estimant que ces calomnies étaient de la responsabilité personnelle de Mme Barthélémy... Le Tribunal des Conflits a été saisi, pour déterminer à quel tribunal se vouer et a renvoyé la dite patate au tribunal administratif de Montreuil. Ce dernier, après six mois d'atermoiements, a déclaré le dossier non recevable car il aurait dû être présenté par un avocat. J'ai contacté une avocate de Paris, Me Dodier, mais début 2016 elle s'est trompée dans la procédure et doit recommencer (octobre 2016).

2) procès contre le festival de Cannes.

Alors que les propos insultants de Cannes étaient avérés et que Cannes n'a jamais démenti leur origine homophobe, le Tribunal de Paris a estimé que "ce n'était pas prouvé" (?), que le festival de Cannes a le droit d'insulter et diffamer à sa guise, et qu'on n'a pas le droit de s'en plaindre. Et c'est moi qui ai été condamné à leur payer 8.000 € que je n'ai pas. C'est ça la « justice » en France.

Comme entre-temps j'ai appris que ma vie allait être écourtée (voir ci-dessous), j'ai fait savoir que je renoncerais à aller en appel si le festival renonçait à me réclamer les 8.000 €.

Menaces jihadistes.

Le plus simple est que je vous mette copie du dernier communiqué de presse, de mai 2015 :

“TEENAGERS” Un film pour sauver le monde ?

Imaginez la scène : un jeune Africain de 14 ans, entrant en trombe avec sa Kalachnikov dans la rédaction de Charlie Hebdo. Imaginez qu'il dise à Cabu : « Si je ne te tue pas, c'est moi qui serai tué, avec toute ma famille ». Imaginez que Cabu, pour épargner la vie de ce jeune, accepte son sort et donne sa vie pour lui. Ne serait-ce pas un exemple éclatant contre le terrorisme ? N'élèverait-on pas des statues à Cabu partout dans le monde ?

Or, c'est ce qui s'est produit en 1998 avec Lucas et Saïd. Dans une chanson que le jeune Lucas avait composée, il dénonçait le massacre d'enfants par des terroristes. Ceux-ci l'ont condamné à mort (évidemment...) et ont envoyé Saïd (14 ans), un jeune de leur organisation, pour exécuter Lucas. Mais lorsque Lucas et Saïd se rencontrèrent, ils trouvèrent chacun chez l'autre l'affection qui leur manquait. Problème : si Saïd n'accomplissait pas sa mission, c'est lui qui serait tué avec toute sa famille, ce que Lucas ne pouvait pas accepter. Il a donné sa vie pour Saïd ; mais celui-ci ne supporta pas d'avoir dû

tuer son seul ami, et il décéda quelques minutes plus tard, d'une défaillance cardiaque. Cela constitue la partie 1 de "Teenagers".



Mort de Lucas et Saïd (photo du film Teenagers)

« Un jeune Européen, blond et catholique, qui donne sa vie pour un jeune africain, brun et musulman, c'est une gifle à tous les sanglants extrémismes du monde » dit le réalisateur.

La partie 2 est l'histoire de Lucas à 12 ans, quand il donna toute son affection à Erwan, 15 ans, qui se conduisait très mal et le maltraitait car il était malheureux. Dans la partie 3, Alexis, 15 ans, essaie de vivre selon le message d'amour et d'espoir laissé par Lucas à tous les jeunes. Il dissuade un jeune délinquant de se suicider, grâce au message de Lucas. Les jeunes discutent en détails de ce qui se passe quand des terroristes rencontrent leurs victimes dans l'autre monde...

« Si Ben Laden avait pu voir ce film sur la petite TV de sa cachette, il aurait reçu le choc de sa vie ».

Le meilleur ou le pire film au monde ? D'une part, "Teenagers" est le film français indépendant le plus primé : vainqueur aux California Film Awards, aux Oregon Film Awards, aux Honolulu Film Awards, deux prix du Meilleur Acteur pour Robert Castel, Mention Spéciale à Bruxelles, etc. Même de simples extraits ont été primés comme courts métrages (New York), et même la musique a été primée aux Global Music Awards. Mais d'autre part, sur Internet, il n'y a que des avis négatifs de la Presse (sauf du réalisateur canadien LaBruce). Pourquoi ? *« Le film est destiné à des jeunes à la dérive ou à des adultes blessés par la vie, pas à des personnes qui ont une vie de rêve... et qui ont admis n'avoir vu qu'une petite partie du film, comme manger uniquement la moutarde d'un hamburger... Le film a déjà sauvé plusieurs vies de jeunes, il a réconforté des adultes, même en prison ; il a reçu des avis très positifs de la part de médecins, psychologues, sociologues, festival médical, familles avec enfants, autorités religieuses et civiles, mais tout cela doit rester confidentiel et ne peut pas être répandu sur Internet, désolé ».*

C'était peut-être à cause des scènes de naturisme ? *« Les enfants et les jeunes n'ont pas de problème avec des scènes innocentes de naturisme, mais bien certains adultes, qui oublient que nous ne naissons pas avec des habits ; si être vus comme la Nature ou Dieu nous ont faits est obscène, alors la Nature est obscène, alors Dieu est obscène (!!). Ces adultes ont peut-être un "petit problème" ».*

Cannes a eu un "problème" aussi ? *« Par une erreur grossière, Cannes m'a transmis une copie d'un e-mail interne. La phrase exacte était : "En plus, ses films sont très douteux sur le plan éthique". Quand je vois les films en sélection avec de l'extrême violence ou du sexe extrême, je me demandais, que diable, ce qui pouvait être pire dans TOUS mes films. En fait, le seul point commun de mes films sont des scènes d'affection entre jeunes garçons ; Cannes, homophobe, je ne pouvais y croire, et je leur ai posé la question ; dans leur (vague) réponse, il n'ont pas démenti... Bien sûr, Cannes a fait des progrès en matière de gays (adultes), mais une love-story entre jeunes garçons, cela leur restait en travers de la gorge ».*

Mais pourquoi un procès ? *« J'ai espéré un arrangement amiable, comme des projections gratuites au Marché du Film. Mais, ensuite, j'ai reçu une épouvantable lettre de la maman d'une jeune fille de 13 ans qui s'était pendue, et cette mère bouleversée m'a révélé que si sa fille avait pu voir le film, elle serait encore en vie. Cela a été la goutte qui a fait déborder le vase ».*

Quel fut le résultat du procès ? *« Les juges ont estimé qu'on n'a pas le droit de se plaindre des calomnies du prestigieux festival de Cannes, que j'avais juste le droit de la fermer, et j'ai été condamné pour procédure abusive... ».*

Qu'attendez-vous maintenant ? *« Après les calomnies de Cannes, je suis définitivement grillé auprès des distributeurs français. Un espoir serait de doubler le film en anglais, espagnol, arabe (!) et/ou faire un remake de la partie 3... avec Dustin Hoffman ou Mark Harmon. Dans le cas contraire, on peut arrêter de se lamenter au sujet de Daesh, Boko Haram, les tueries entre jeunes à Marseille ou à Los Angeles, et les suicides de nos meilleurs jeunes... Voyez l'impact du film "Timbuktu, qui se contente de décrire*

une situation inadmissible, mais qui ne propose pas de solutions, contrairement à "Teenagers", qui fait les deux ».

Et vous avez précisément depuis peu un "gros" problème avec les islamistes... « Oui, ils sont fous furieux à cause de l'efficacité du film pour dissuader les jeunes de tomber dans le terrorisme et pour faire réfléchir ceux qui y sont déjà embrigadés. Le Ministre de l'Intérieur m'a offert une protection, mais je refuse que des gendarmes pères de famille perdent la vie pour quelqu'un sans famille et qui a le double de leur âge. Je finirai probablement comme le pauvre Lucas, ce n'est qu'une question de temps, il suffit d'un coup de téléphone d'un jihadiste de Syrie à un "copain" du coin. Le plus ironique est que je serai éliminé pour un film que seuls des festivals et les jihadistes ont vu ! **Le plus lamentable est que le festival de Cannes et les jihadistes auront empêché ensemble (!) ce film d'exercer ses effets positifs pour rendre notre monde un peu moins sanglant et plus vivable. Lucas, Saïd et moi-même serons morts pour rien ».**

Avez-vous contacté le président Hollande ? « Oui, à 12 reprises, mais comme je ne suis pas un présumé trafiquant de drogue, je ne suis pas intéressant, et je n'ai reçu aucune réponse et encore moins une invitation... Mes films disparaîtront donc avec moi, alors qu'en fait, ils sont de nature à donner une meilleure image... des musulmans (ceux qui sont corrects). Ce film peut donc rapprocher les communautés, et combattre la méfiance et l'hostilité actuelles. Cela peut donc même ramener la paix en certains endroits du monde. Si le festival de Cannes avait compris cela, et si le film avait pu exercer ses effets positifs, le festival de Cannes aurait peut-être même pu recevoir le prix Nobel de la paix, qui sait...

(fin du communiqué).

Effectivement, des gendarmes placés à l'entrée de la propriété (de 30.000 m²), en bout de voie, ne pourraient pas faire la différence entre un véhicule de chasseurs, de cueilleurs de champignons, ou de jihadistes, et seraient abattus avant même de s'en rendre compte, et moi ensuite de toutes façons. J'ai juste mis une alarme à l'entrée du terrain.

Quant au **douzième** dossier envoyé à Hollande, il a fini aussi sec dans la poubelle à gauche en entrant. Mr Hollande préfère s'impliquer sans réserves pour un soudeur soi-disant contraint de quitter la France (où pourtant le travail ne manque pas) pour être "obligé" d'aller exercer son métier en Indonésie, sans visa de travail, et aider matériellement des trafiquants de drogue à empoisonner des milliers de jeunes. Qui a parlé d'éthique ??

Pour moi, personne ne descendra jamais dans la rue. Sur Internet on trouve des pages en arabe, qui me concernent, et que Google refuse net de traduire, vu leur contenu !

2016

J'avais, toujours aussi naïvement, proposé le film à plusieurs villes touchées par l'attrait des jeunes pour le jihad, comme Lunel, Grigny, Béziers, Marseille, Nîmes, etc. Aucune réponse, évidemment, sauf du maire de Toulouse, mais qui a finalement changé d'avis. De même pour Molenbeek, pas intéressé par une idée étrangère à leur cercle. La télévision belge n'a même pas donné un accusé de réception. Pour les télés françaises, c'est le silence « radio »...

L'avantage inattendu, c'est qu'à présent les jihadistes rigolent de mes déboires, et je ne suis plus très intéressant pour eux.

Le film a encore obtenu le Prix du Public à Brisbane (Australie) et a été sélectionné à Miami et à Barcelone.

Suite aux discussions avec les jeunes de Lincoln, j'ai rajouté six minutes de nouvelles scènes au film, qui fait à présent 165' ; il est disponible en DVD ou en Blu-Ray sur notre site. Une version de 159' est visible sur <http://teenagers.filmbinder.com> pour 6 \$ (moins de 5 €), ce qui est très peu pour un film de 2 h 39 ! Ne vous en privez pas (bis) !

Changement de nom...

Par décision du 1er Ministre en date du 21 juillet 2015, j'ai recouvré le nom de famille « de Métairy » perdu à la Révolution lorsque la famille a dû fuir aux Pays-Bas, où le nom a été traduit en "van der Hoeven" (avec 2 particules au lieu d'une, ce qui n'était pas l'idéal pour un retour en France !), et

finalement condensé en "Verhoeven". J'ai un nouvel acte de naissance, une nouvelle carte d'identité et un nouveau passeport, au nom de « Paul de Métairy ». Le lien avec Lucas de Métairy est ainsi rétabli.

En mai 2016, je suis allé au festival de Cannes, pour distribuer 5.000 prospectus bilingues (dans la rue, puisque n'ayant plus droit à une accréditation !) pour faire connaître le film. En fait, après quelques minutes, j'ai renoncé : quand je tendais un prospectus tout en précisant que c'était gratuit, c'est tout juste si les gens ne changeaient pas de trottoir, épouvantés à l'idée qu'ensuite on ne leur réclame ensuite un million de dollars... J'avais une projection du film, le lendemain, sur écran plat dans un coin de salle de restaurant, dans le cadre de l'AVIFF, mais c'était à 9 h du matin, non annoncé, et même pas d'avis sur le dit restaurant. J'ai, en vain, tenté de convaincre des passants d'entrer voir le film (gratuit)... Encore 1.500 € de perdus.

Navrant...

Depuis plusieurs années, mes e-mails à Sandy et à sa famille restaient sans réponse. En juin 2016, j'ai profité d'un voyage dans le Nord pour passer les voir. En fait, malgré toutes les félicitations lors des projections, les prix en festival, et les articles de presse élogieux (à l'initiative de la famille de Sandy), ils ont subitement honte du film, malgré que Sandy y soit exceptionnel et malgré les vies que le film a déjà sauvées et les jeunes qu'il a réconfortés... Cela aurait peut-être été différent si le film avait rapporté des milliards...

Aussi, pour couper court, j'ai accepté de remplacer le vrai nom du jeune par le pseudonyme "Sandy", et passer plusieurs jours à réencoder le film en MPEG2, AVI, PAL, NTSC, DVD et Blu-Ray...

La (coûteuse) farce du Colossus Film festival à Rhodes...

En avril 2016, j'ai appris que le film avait été sélectionné à la 1e édition du Colossus Film festival, sur l'île de Rhodes, pour fin juin. La projection se ferait dans un cinéma en plein air, de 350 places, le Rodon Open Air Theatre.

Les organisateurs m'ont demandé un Blu-Ray, une affiche, une bande-annonce, etc., que je leur ai envoyés, pour une projection prévue le 24 juin à 20 h. J'étais impatient de voir la réaction d'un public traditionnel, autre que les jurys de festivals.

Le 24, je suis parti de Marseille pour Athènes et puis Rhodes, + 25' de taxi à 69 €. A 19 h 30, j'étais à l'entrée de l'espace de projection, de suite très surpris de ne voir aucun signe de festival ni d'affiche du film. A l'intérieur, des groupes de jeunes filles répétaient longuement des chorégraphies sur la scène. Personne n'avait entendu parler d'un festival de cinéma...

Pire : la cabine de projection n'avait manifestement plus servi depuis des années et des vieilles planches obturaient les orifices de projection. Personne de l'organisation du festival n'était là... A 20 h, les jeunes filles continuaient à répéter sur la scène, comme si de rien n'était. De plus, en cette fin juin, à 20 h il faisait plein jour et aucune projection en plein air n'était possible avant 21 h 30. Il ne me restait plus qu'à rentrer à l'hôtel et reprendre le 1er avion le lendemain...

En fait, le créateur du festival (Beau Fitts) habitait Dublin, et avait contacté une connaissance locale, Filip, pour s'occuper de tout, lui-même se désintéressant finalement de ce festival dont il avait eu l'idée. Filip s'était vite avéré dépassé par les préparatifs, pensant que cela se ferait tout seul et ne vérifiant même pas l'état de la cabine de projection. Le 22 juin, la mairie de Rhodes, en l'absence de contrat avec Beau Fitts, retira son autorisation. Personne n'informa les réalisateurs, et ceux qui avaient accepté de faire le déplacement, parfois de très loin, en furent pour leurs frais, outre les droits d'inscription. Je perdis encore 1.500 €...

Le massacre de Nice.

Les médias, très peu avares de photos du tueur, ont pris par contre grand soin de nous cacher l'horrible vérité (pour ne pas qu'on en veuille trop à l'auteur du massacre ?), par exemple en floutant des portraits d'enfants pourtant tendus à la caméra par la famille pour qu'on se souvienne d'eux.



Voici par exemple Brodie Copeland (11 ans, USA), quelques heures avant sa mort, sur le bord de mer à Nice.

Les médias nous ont soigneusement caché que bien des victimes avaient littéralement explosé, avec des membres, des têtes, des restes humains jonchant le sol, comme on le voit ci-dessous en lambeaux roses ; les plus gros restes sont sous des petits draps, les corps sous des plus grands. Les larges traînées de sang montrent que certaines victimes ne sont pas mortes sur le coup. Et je ne vous parle pas de l'enfant qui a eu la tête réduite en bouillie sous la roue du camion !

Peut-être en saura-t-on plus quand certains blessés rentreront avec un membre en moins et qu'on ne pourra plus cacher l'horreur du massacre.



Or, c'est le genre d'atrocité que mon film est susceptible d'éviter, comme démontré plus haut.

J'ai donc écrit à Hollande (16e fois), à Cazeneuve, à Juppé, à David Douillet, à Nadine Morano, au maire de Nice et à l'association Entr' Autres de Nice.

Allais-je recevoir une réponse ? Non, hélas... Fin septembre 2016, j'ai toutefois reçu une lettre du maire de Nice, qui a transmis la proposition de projection au "service concerné".

Comme il fallait s'y attendre, le "service concerné" a pris cela comme une insulte à sa compétence et a refusé de donner satisfaction au maire...

Le film à... Nazareth !

De plus en plus de jurys de festivals prennent enfin conscience de l'intérêt mondial du film pour faire évoluer les mentalités.

C'est ainsi que le film a été primé à iChill Festival à Manille (Philippines) !

Il est sélectionné à Aab, en Inde pour 2017 ! L'épilogue de 6' (message du Christ à un jeune) a été sélectionné en Irak !

Pour mai 2017, il est même sélectionné au Near Nazareth Film Festival, car il correspond idéalement à la ligne du festival dans cette région de conflits exacerbés : « *For Cooperation and Strengthening Friendship and Understanding between Nations* » (pour la coopération et le renforcement de l'amitié et la compréhension entre les nations). Eux, au moins, ils ont tout compris !!

Le 29 octobre 2016, le film était au Wipe film festival à Berlin, à 23 h (!), et je m'y suis rendu, malgré des problèmes cardiaques (pulsations descendues à 35-40 le 18 septembre 2016).

En fait, cela se passait dans une ancienne usine en bord de Spree, récupérée par des artistes, et très difficile à trouver ; les projections se faisaient dans un immense atelier, avec simplement quelques rangées de chaises perdues tout à l'avant, et à peine une douzaine de spectateurs... Comme mon film était à 23 heures, après 0 h 30 il n'y avait évidemment plus personne, et on a arrêté la projection... Encore du temps et de l'argent perdus.

Un nouveau festival, le Mediterranean Cannes Film Festival, organisé par un Anglais de Londres, avait sélectionné 60 courts et longs métrages sur un bon millier reçus, mais il ne comptait projeter que les deux principaux longs métrages, dont... Teenagers, à Cannes, au cinéma Les Arcades. Mon film à Cannes, dans un des cinémas du Festival de Cannes, j'appréciais l'humour !

Hélas, hélas, hélas... En fait, aucune publicité locale n'avait été faite, et même pas d'affiche du film à l'entrée du cinéma ; l'organisateur pas très organisé était resté bravement à Londres... Pressentant la catastrophe, j'ai passé de 15 h 30 à 19 h 30, le 26 novembre 2016, à supplier les passants d'accepter mon tract concernant le film, en insistant lourdement sur le fait que l'entrée était gratuite. Grâce à cette action de quatre heures dans le froid, il y avait... quatre spectateurs (âgés) dans la salle ! J'ai bien cru me retrouver seul à regarder un film... que j'ai déjà vu. Encore des illusions perdues.

Le 12 décembre 2016, le film sera en projection à New York (quartier Astoria), au Apple Martini Film Festival, mais dans les dépendances d'une brasserie (?), « entre midi et 20 heures » (sic !).

En mars 2017, il sera en projection au Creation Film Festival à Ottawa.

Voici une interview dans le cadre de l'AVIFF à Cannes, assez révélatrice ! : <https://vimeo.com/184857979> (18').

Paul de Métairy

Domaine de Montagnac
30760 St Christol de Rodières (France)

lucas.said@free.fr

09.600.00.452 ou +33.(0)466.82.32.57